

# **Rapport sur les travaux de la Commission Participative Mixte**

SEPTEMBRE 2023

## Table des matière

1.	Introduction .....	3
2.	Mise en place de la Commission Participative Mixte.....	4
2.1.	Motion .....	4
2.2.	Composition de la Commission .....	5
2.3.	Retour sur la méthode relative à la composition du panel citoyen.....	6
2.4	Ordre du jour des différentes séances et approche utilisée pour établir les recommandations .....	7
2.4.1.	Le 9 février 2022 : séance introductive .....	7
2.4.2.	Le 19 avril 2022 : audition de deux premiers experts .....	7
2.4.3.	Le 14 juin 2022 : Présentation des témoignages de l'époque coloniale à Etterbeek et mise en contexte de plusieurs cas dans la commune.....	8
2.4.4.	Le 18 octobre 2022 : Engagement d'un prestataire externe pour faciliter les échanges entre membres de la Commission.....	11
3.	Présentation des recommandations.....	15
3.1.	Recommandation 1 : Créer un festival etterbeekois de la décolonisation .....	15
3.2.	Recommandations 2 et 3 : Contextualiser les actions posées par les personnages dont les rues et des monuments portent le nom et toute trace de l'époque coloniale dans l'espace public etterbeekois.	16
3.3.	Recommandation 4: Ajouter aux noms de rues un deuxième nom, officieux, qui reflète les connaissances actuelles sur la colonisation .....	18
3.4.	Recommandation no 5 : Changer les noms de rues liés à la décolonisation .....	18
4.	Conclusions .....	19
5.	Annexes.....	22
Annexe 1.	Séance du 9 février 2022 .....	22
Annexe 2.	Séance du 19 février 2022 .....	28
Annexe 3.	Séance du 14 juin 2022 .....	30
Annexe 4.	Séance du 18 octobre 2022 .....	35
Annexe 5.	Séance du 14 décembre 2022 .....	40
Annexe 6.	Séance 15 février 2023 .....	41

Annexe 7.	Séance du 4 avril 2023.....	43
Annexe 8.	Séance du 18 avril.....	45
Annexe 9.	Séance du 30 mai 2023.....	47
Annexe 10.	Recommandation numéro 1.....	49
Annexe 11.	Recommandation numéro 2.....	50
Annexe 12.	Recommandation numéro 3.....	51
Annexe 13.	Recommandation numéro 4.....	52
Annexe 14.	Recommandation numéro 5.....	53
Annexe 15.	Liste des rues à caractère colonial dans Etterbeek.....	54

# Rapport sur les travaux de la Commission Participative Mixte

## 1. Introduction

À la suite de la grande marche contre le racisme « Black Lives Matter » et la mise en place de la commission « décolonisation » au fédéral, le 29 juin 2020, le Conseil communal d'Etterbeek a adopté une motion instaurant une commission réunissant des habitants tirés au sort et des mandataires. Cette commission, dénommée « commission participative mixte » (CPM), a pour mission de se pencher sur les représentations du passé colonial belge dans l'espace public etterbeekois.

Cette motion a été votée à l'unanimité des conseillers communaux. Madame Mandaila, conseillère communale de l'opposition, a été désignée pour la présider.

L'objectif des travaux de cette commission est de permettre à la population de s'exprimer quant au maintien de références de l'histoire de la colonisation, leur contextualisation, leur éventuelle modification, et à améliorer la prise en compte et la connaissance de ces traces coloniales présentes sur le territoire communal.

En effet, le nombre d'artères portant des noms liés à l'époque coloniale et militaire est particulièrement important sur le territoire de la commune.

Après plusieurs mois d'auditions, de travaux, d'ateliers et d'échanges entre les différents membres de cette commission, lesquels ont reçu l'appui de deux historiens et d'un prestataire externe spécialisé en participation citoyenne, plusieurs recommandations ont été formulées dans le but d'apporter une série de clarifications relatives à l'histoire de notre territoire. Et ainsi de respecter les engagements pris par le Conseil communal d'Etterbeek, en vue d'œuvrer pour une commune plus inclusive et plus ouverte sur le monde.

Concrètement, le présent rapport reviendra sur les travaux de cette CPM et évoquera tour à tour les conditions liées à sa mise en place, sa composition, sa méthodologie et les différentes interventions qui ont eu lieu tout au long du parcours. Sans oublier les recommandations formulées au terme des séances qui se sont tenues entre le 9 février 2022 et le 30 mai 2023.

Soit un an de travail, avec un processus qui s'est voulu le plus démocratique possible, pour aboutir à cinq recommandations soumises au vote lors de la dernière réunion de la Commission.

Pour répondre à un souci d'exhaustivité, les auteurs mettent à disposition l'ensemble des procès-verbaux en annexe du présent document.

## 2. Mise en place de la Commission Participative Mixte

### 2.1. Motion

En juin 2020, la Liste du Bourgmestre, ECOLO-GROEN et le PS-Vooruit déposent une motion pour la mise en place d'une commission participative mixte en vue d'une meilleure compréhension de l'histoire de la colonisation belge à travers ses représentations dans l'espace public communal.

L'histoire d'Etterbeek est en effet considérablement marquée par son passé colonial militaire. Le souvenir des Casernes Rolin et du Charroi ou encore de la Plaine des Manœuvres, maintenant occupées par l'ULB et la VUB, rappellent cette époque durant laquelle des milliers de militaires séjournaient à Etterbeek.

Etterbeek comprend une grande densité d'éléments patrimoniaux évoquant le fait colonial. A titre d'exemple : 26 rues portent un nom se rapportant à des faits et des personnalités liées au passé colonial belge, tant dans le cadre de la colonisation que pour des faits de guerre.

Aussi, la commission a pour mission de permettre à la population, dans un cadre participatif et démocratique, de s'exprimer sur ce qu'elle souhaite entre par exemple le maintien des traces de l'histoire de la colonisation, leur contextualisation, ou leur modification.

Ses missions ont par ailleurs été définies comme suit :

« Identifier sur le territoire communal l'ensemble des références patrimoniales (monuments, statues, noms de rue, plaques commémoratives, etc.) liées à l'histoire de la colonisation belge en Afrique, notamment en s'appuyant sur les recherches et inventaires déjà établis par les services régionaux et fédéraux compétents, par les associations et les experts sur cette question ;

Entendre et recueillir les avis des représentants des organismes et associations reconnus pour leur connaissance et leur travail sur l'histoire coloniale et le devoir de mémoire, ainsi que les scientifiques proposés par les personnes-ressource ou une majorité des membres de la commission participative mixte en vue de participer au travail d'examen critique du passé colonial belge ;

Entendre et recueillir l'avis des membres du Collège des Bourgmestre et Echevins qui, dans leurs attributions, ont une ou plusieurs compétences qui intéressent directement ou indirectement le travail de la commission ;

Formuler sur base de ses travaux toute proposition et recommandation visant à améliorer la prise en compte et la connaissance de l’empreinte coloniale présente sur le territoire communal, notamment, à travers :

L’élaboration d’argumentaires historiques et pédagogiques permettant la contextualisation des éléments patrimoniaux liés au fait colonial présents sur l’espace public communal ;

Le maintien ou la modification de ces éléments ;

Le recours aux créations artistiques à proximité des œuvres d’art issues du colonialisme ;

La réalisation d’un travail pédagogique proposé aux jeunes etterbeekoïses pour la mémoire coloniale dans un cadre plus large de lutte contre les discriminations » ;

Au terme de ses travaux, la commission participative mixte doit remettre un rapport contenant l’ensemble de ses propositions au Collège et au Conseil communal qui se chargeront de les approuver et d’en assurer la mise en œuvre effective.

## 2.2. Composition de la Commission

Cette Commission Participative Mixte est composée de :

- dix membres du Conseil communal selon une représentation proportionnelle, en application du système d’Hondt, entre les groupes qui composent le Conseil communal, conformément à l’article 120, alinéa 2 de la Nouvelle Loi Communale. Étant entendu que chaque groupe a droit à au moins un représentant au sein de la commission participative mixte. Les sièges étaient attribués de la manière suivante :
- 4 membres de LB
- 3 membres Ecolo-Groen
- 1 membre PS-Vooruit
- 1 membre de Défi
- 1 membre des Engagés
- vingt membres tirés au sort, dans le respect de la législation concernant la protection des données personnelles, par le service désigné à cet effet par le Collège des bourgmestre et échevins, parmi ceux ayant remis leur candidature dans les 600 personnes à qui la lettre a été envoyée par tirage aléatoire. Le tirage au sort respecte autant que possible les trois principes :

Parité homme-femme ;

1/3 de personnes ayant moins de 35 ans

Une représentativité des quartiers de la commune

La Commission est accompagnée dans la préparation de ses travaux par des personnes ressources, en l'occurrence deux historiens choisis sur base des cv reçus et approuvés en Collège et qui composent le comité d'accompagnement sous la coordination de la fonctionnaire responsable de la participation citoyenne et la présidente de la CPM.

La première historienne est Chantal Kesteloot (Cegesoma/Archives de l'Etat), docteure en histoire contemporaine. Elle a été mandatée par la commune afin d'alimenter tout au long du processus la compréhension des membres de la commission, et ce à travers de multiples interventions et présentations. Spécialiste de l'odonymie et de la toponymie, elle a pu partager l'importance des noms de rues, que ce soit utilitaire ou symbolique et culturel, mais aussi historique.

Le second, chercheur est Romain Landmeters (Université Saint-Louis - Bruxelles), doctorant en histoire contemporaine. Il mène des recherches en histoire de la colonisation et des migrations. Il s'intéresse depuis de nombreuses années à la question de l'enseignement de la colonisation.

Enfin, il est important de noter que les membres du Collège des Bourgmestre et Echevins ont le statut d'observateurs permanents sans droit de vote.

### 2.3. Retour sur la méthode relative à la composition du panel citoyen

Un tirage au sort de 600 personnes a été réalisé par le service de la population.

Parmi les 600 courriers envoyés, 26 personnes ont montré leur intérêt.

20 d'entre elles ont été tirées au sort. Deux personnes n'entraient pas dans les conditions et les quatre autres ont été invitées à participer aux séances ouvertes au public. Elles étaient suppléantes en cas d'absence.

Au regard du tirage au sort réalisé, il n'a pas été possible de répondre parfaitement à l'ensemble des critères élaborés pour que la commission soit pleinement représentative de la population. Mais cela ne semble pas avoir nui à la qualité des débats.

## 2.4 Ordre du jour des différentes séances et approche utilisée pour établir les recommandations

Afin de bien baliser les discussions de la commission et d'informer les membres de façon adéquate, le comité d'accompagnement a proposé un agenda basé sur la structure suivante :

- Évoquer d'abord le contexte communal afin que les membres de la commission puissent se familiariser avec les concepts liés à l'élaboration de la CPM ;
- Proposer une série d'auditions veillant à parfaire leur compréhension de l'objet de la commission ;
- Évoquer des cas concrets à Etterbeek à partir d'une série d'archives collectées par les historiens et l'archiviste communal désigné pour travailler sur le projet « Inclusion et représentation dans l'espace public » (IREP)<sup>1</sup>.
- Favoriser la participation de chacun à travers la formule des ateliers en sous-groupe, ce qui a été permis grâce à la modération d'un prestataire externe spécialisé en participation citoyenne, Particitiz.

Tout au long du processus, un « cloud » a par ailleurs été créé pour alimenter les participants en documentation afin de compléter les différentes séances. Les membres de la CPM étaient également invités à y ajouter les ressources et documents qu'ils jugeaient pertinents. Ce que certains ont fait.

### 2.4.1. Le 9 février 2022 : séance introductive<sup>2</sup>

À la suite de la présentation des membres de la commission des différents intervenants, et de l'introduction du Bourgmestre, une remise en contexte des tenants et aboutissants de la mission fut réalisée par les deux historiens. Ces derniers en ont profité pour clarifier les concepts de toponymie et d'odonymie.

### 2.4.2. Le 19 avril 2022 : audition de deux premiers experts<sup>3</sup>

Présentation par Mme **Eline Mestdagh** du travail réalisé dans le cadre de l'initiative citoyenne de Gand sur la décolonisation. Eline Mestdagh est historienne à l'UGent. Elle mène une thèse de doctorat à propos des cultures historiques conflictuelles dans le débat postcolonial belge. C'est d'abord en tant que citoyenne

---

<sup>1</sup> IREP : Il s'agit d'un projet de recherche en co-création financé par Innoviris et qui a pour but de réfléchir à la manière dont l'espace public peut se montrer plus inclusif dans sa façon de présenter l'histoire, en se concentrant plus particulièrement sur l'histoire coloniale. Etterbeek était un des partenaires de ce projet ;

<sup>2</sup> Annexe 1

<sup>3</sup> Annexe 2

gantoise qu'elle s'est investie dans le groupe de travail de décolonisation de la Ville de Gand, qui a rapidement débordé les enjeux de la décolonisation de l'espace public pour se déployer vers une analyse systémique des questions de discrimination et d'injustice structurelle au sein d'une ville. Une démarche qui, *de facto*, a touché une grande partie de la population à travers une multiplication de conférences, ateliers, promenades, et débats. Et qui a permis d'inscrire les recommandations dans un spectre beaucoup plus large. Il y était non seulement question de politique active de lutte contre le racisme et d'éducation décoloniale permanente, mais aussi de gestion et d'aménagement de l'espace public, d'enseignement et de politique de la jeunesse, de culture (dont la figure de Père Fouettard), de représentation et de politique internationale.

L'oratrice a évoqué les risques inhérents à une telle démarche : risque de se focaliser vers le passé alors qu'il convient d'orienter l'action vers le futur (à quoi doit ressembler Gand demain), risque de se limiter à des actions concrètes, visibles et donc rassurantes, au détriment d'une vision globale et donc évolutive. Et le risque de s'écarter de la richesse du processus lui-même qui a suscité une évolution des mentalités. C'est évidemment tout l'enjeu des dynamiques participatives correctement menées. Ce travail a conduit la ville à adopter un programme visant à « *construire un avenir commun dans lequel nous construisons une ville inclusive dans laquelle chaque citoyen se sent reconnu et apprécié* ».

On voit donc ici l'intérêt d'une démarche initiée par un enjeu (la décolonisation) lié au passé qui aboutit à un projet inclusif tourné vers le futur.

Présentation par Mme **Yasmina Zian**<sup>4</sup> de l'état d'avancement du *Groupe de travail sur la présence des symboles coloniaux dans l'espace public* pour la Région de Bruxelles-Capitale. Madame Zian est chercheuse en histoire. Elle travaille sur l'histoire coloniale et ses conséquences dans notre société contemporaine, dont le traitement du débat sur la restitution des patrimoines culturels acquis pendant la période coloniale. Elle est rédactrice du rapport *L'avenir des collections extra-européennes*, commandité par la Fédération Wallonie-Bruxelles..

#### 2.4.3. Le 14 juin 2022 : Présentation des témoignages de l'époque coloniale à Etterbeek et mise en contexte de plusieurs cas dans la commune<sup>5</sup>

Après avoir présenté un panorama global des traces coloniales présentes à Etterbeek, les historiens ont rappelé que 26 rues sur 185 témoignent d'une empreinte coloniale et que le passé historique est très présent à Etterbeek. On y retrouve des traces des guerres mondiales, de l'époque coloniale, d'hommes

---

<sup>4</sup> Vers la décolonisation de l'espace public en région de Bruxelles-capitale : cadre de réflexions et recommandations, rapport du groupe de travail, février 2022, <https://cloud.urban.brussels/s/b624cNZqZy6XXNr>

<sup>5</sup> Annexe 3

politiques<sup>6</sup>, de personnalités ou communautés religieuses, etc. Ceci est très particulier, il n'y a pas d'équivalent à Bruxelles en termes de représentation du passé colonial. Ces noms d'artères ont été attribués en majorité durant l'entre-deux-guerres. En effet, la commune ayant connu à cette époque une forte croissance démographique, il a fallu créer des nouveaux quartiers et donc attribuer des noms aux nouvelles artères. Les justifications du Collège d'alors permettent de constater à quel point le contexte historique du moment détermine le choix des rues. Durant cette période-clé apparaissent les noms des personnages impliqués aussi bien dans la Première Guerre mondiale que dans la colonisation. La philosophie générale de l'époque se retrouve dans cette phrase tirée des échanges d'un Conseil communal du 14 décembre 1920 : « les administrations communales se doivent de reconnaître les mérites et les actions d'éclat de leurs concitoyens et d'aider ainsi à la glorification du pays ».

Un des cas emblématiques est la **cité-jardin ou cité Coquilhat**. Il s'agit d'un projet de création en 1923 d'un nouveau quartier composé de 92 logements sociaux et quadrillé par six nouvelles voiries. Toutes les rues dans ce lotissement ont un lien avec le Congo. Ainsi, « le Collège décide de donner aux voies publiques ouvertes dans la cité jardin, établie à proximité des casernes les dénominations suivantes [:] (20/9/1923)–rue Général Fivé –rue Lieutenant Jérôme Becker –rue Camille Coquilhat –rue Baron Dhanis –rue Lieutenant Lippens –rue Commandant Ponthier ».

En ce qui concerne le quartier du Rinsdelle créé en janvier 1929, treize nouvelles voiries sont percées. Les dénominations proposées par le Collège portent sur la mémoire de la Première Guerre mondiale (9) et sur celle de la Colonie (4).

La motivation est la suivante: « le Collège, désireux de rappeler les hauts faits de nos soldats au cours de la terrible guerre 1914-1918, ainsi que l'héroïsme et l'abnégation de nos colonisateurs et de nos missionnaires...». D'autres motivations et facteurs interviennent. Sur les quatre dénominations pressenties, deux doivent être adaptées : la rue des Colonisateurs d'une part et la rue des Missionnaires d'autre part. Ces deux adaptations sont liées à l'existence de choix toponymiques dans d'autres communes. L'objectif est d'éviter toute confusion. Il existait déjà une rue coloniale à Watermael-Boitsfort et une rue des Colonies sur le territoire de Bruxelles-ville ainsi qu'une rue des Missionnaires à Anderlecht.

Le nom du **Major Pétilion** est choisi en lieu et place de la rue des Colonisateurs, la rue Capitaine Joubert prend la place de la rue des Missionnaires. En 1924, l'ancienne rue de la Centenaire a été renommée **rue Général Wangermée** car les habitants souhaitaient que la commune lui rende hommage.

En 1928, le **boulevard Général Jacques** se substitue au boulevard Militaire.

En 1936, la rue de ma Campagne a changé de nom car celle-ci prêtait à confusion avec le carrefour de « Ma Campagne » (commune de Saint-Gilles). Elle a été divisée en trois tronçons : la **rue Général**

---

<sup>6</sup> Remarquons que pratiquement aucun nom de rue ne se réfère à des femmes.

**Tombeur**, la **rue du Ruanda** et la rue **Général Henry**. Ce changement donne lieu à des réactions de citoyens : les uns y sont favorables, les autres hostiles.

Le square de Broqueville a changé de nom en 1939 pour devenir le **square de Léopoldville**. Même si Etterbeek a tenté de s'accrocher à ce nom, Woluwe-Saint-Lambert a finalement emporté la bataille (existence de l'avenue de Broqueville dans leur commune). Ces quelques exemples attestent que de nombreux changements sont aussi intervenus dans l'entre-deux-guerres. Les rues portant une empreinte coloniale ne sont donc pas exclusivement des artères nouvellement percées.

Les archives contiennent différents documents qui montrent le processus d'attribution ou de changement de nom d'une rue, les échanges de correspondance, les biographies des personnalités honorées, des coupures de presse, ... Ces sources historiques permettent de mieux comprendre la logique du moment et les motivations des différents acteurs concernés.

Ensuite, les membres ont pris connaissance de cas spécifiques de noms de rues etterbeekoisés à partir des archives existantes, à savoir celle du Baron Charles Tombeur et d'Alphonse Jacques de Dixmude, plus connu sous le nom du Général Jacques. L'objectif était de leur présenter des éléments biographiques sur chacun d'entre eux que nous rapportons ci-dessous :

### **1/Baron Charles Tombeur**

- Né à Liège le 4 mai 1867 et décédé à Bruxelles le 2 décembre 1947
- École de Guerre
- Capitaine-commandant de 2<sup>e</sup> classe de l'État Indépendant du Congo (EIC) (1902)
- Membre de la Commission des réformes instituées par Léopold II après la Commission d'enquête sur les exactions commises dans l'EIC (1905)
- Commissaire de district (1907) [...] Inspecteur d'État dans la province du Katanga (1912)
- Célèbre pour sa victoire à Tabora avec la Force publique (20/09/1916)
- Vice-Gouverneur du Congo belge (1917-1920)
- Baron Tombeur de Tabora (1926)

### **2/Baron Alphonse Jacques de Dixmude**

- Né à Stavelot le 24 février 1858 et décédé à Bruxelles le 24 novembre 1928.
- École de Guerre (1883)
- Mis à la disposition de l'EIC (1887)
- 4 séjours successifs au Congo (1887-1890; 1891-1894; 1895-1898; 1902-1905), notamment pour le compte de la Société Antiesclavagiste de Belgique
- Major (1907) [...], colonel (1914) [...] lieutenant-général (1916)
- Héros de la PGM pour avoir arrêté la progression de l'armée allemande en 1914 à Dixmude.
- Baron Jacques de Dixmude (1919)

Le nom de la rue Général Tombeur a été attribué à ce dernier de son vivant. Pour le Général Jacques, il y avait une réelle volonté de lui rendre hommage. La commune d'Etterbeek aligne alors sa décision sur celle de sa consœur ixelloise. C'était à la fois un pionnier du Congo, mais aussi un héros de la Grande Guerre. Ceci étant, une série de questions restent sans réponses : quel était le rôle exact des soldats, quels étaient les conflits auxquels ils ont participé... ?

Trois pistes de réflexion ont été dégagées par les historiens à la suite de cette présentation :

- Les archives ne permettent pas de résoudre toutes les questions, une approche plus large est nécessaire ;
- Le volet congolais des deux personnalités doit être davantage exploré ;
- Il serait intéressant de comparer la situation d'Etterbeek avec d'autres lieux commémoratifs.

Grâce à ces présentations, les membres de la CPM ont eu accès à d'autres sources et ont ainsi pu prendre conscience de la complexité des enjeux liés à l'attribution d'un nom de rue.

#### 2.4.4. Le 18 octobre 2022 : Engagement d'un prestataire externe pour faciliter les échanges entre membres de la Commission<sup>7</sup>

Pour la suite de la Commission participative mixte, un partenaire externe visant à gérer la modération des débats et la mise en place du travail débouchant sur des recommandations a été désigné par le Collège des Bourgmestre et Échevins par le biais d'un marché public. Ce prestataire a commencé par donner l'occasion aux participants de partager la manière dont ils vivent l'expérience de faire partie d'une commission mixte et d'exprimer les besoins qu'ils ont. Tous ces éléments ont été notés sur un *flipchart* (voir PV). Les participants se sont ensuite répartis en sous-groupes afin de répondre aux deux questions suivantes : – Qu'est-ce qui vous a motivé à participer à cette commission ? – Est-ce qu'il y a des éléments dans votre vie qui vous ont influencé/impacté sur votre vision de la colonisation ?

Avant de passer à la deuxième partie de la séance, Chantal Kesteloot a rappelé quelques faits historiques et expliqué la manière dont l'information présentée avait été collectée. Pour la deuxième partie de cette réunion, les participants ont été invités à suggérer des propositions et des idées sur base des connaissances accumulées et à indiquer les éventuels besoins supplémentaires.

#### 2.4.5. Le 14 décembre 2022 : Premières idées brutes en vue de l'élaboration des recommandations de la CPM<sup>8</sup>

Cette séance avait pour objectif de présenter des ressources et des archives mises à disposition des participants mais également de lancer les premières discussions en groupes de travail sur des mesures à

---

<sup>7</sup> Annexe 4

<sup>8</sup> Annexe 5

prendre concernant l'espace public à Etterbeek. Ce premier travail (voir pv de la séance) a débouché sur une vingtaine d'idées « brutes » qui constitueront la base de travail future pour l'élaboration des recommandations.

#### 2.4.6. Le 15 février 2023 : Présentation de la composition démographique communale et création de quatre groupes de travail <sup>9</sup>

À l'occasion de cette première séance en 2023, certains membres de la commission ont demandé à être éclairés sur la composition démographique de la commune afin de mieux comprendre son profil sociologique actuel. Ensuite, les vingt idées de la séance précédente ont été regroupées à travers quatre groupes de travail distincts, à savoir :

1. Un groupe sur la contextualisation des noms de rues et monuments
2. Deux groupes sur les actions de sensibilisation...
  - a. à travers l'art
  - b. à travers des événements/sites web / séminaires/ brochures
3. Un groupe sur la modification de l'espace public

L'objectif était ici de créer une dynamique rédactionnelle relative à l'élaboration de futures pré-recommandations. Il est important de noter que les groupes de travail n'ont jamais été figés et qu'un « turnover » a été instauré pour que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice dans chacun des groupes.

#### 2.4.7. Le 4 avril 2023 : séance en ligne pour l'audition de deux autres experts<sup>10</sup>

Après ces travaux, la commission a été saisie d'une demande de différents membres pour qu'une séance supplémentaire soit organisée afin d'y entendre de nouveaux intervenants. L'objectif ? Élargir les perspectives de la CPM en invitant d'autres experts d'horizons divers à un moment crucial avant la formulation finale des recommandations. Deux personnes ont répondu favorablement à cet appel parmi un panel d'experts proposés par certains membres de la commission. Cette séance fut organisée sous forme de vidéoconférence.

Le premier d'entre eux fut M. François Ryckmans, ancien journaliste radio à la RTBF. Auteur d'articles et conférences sur l'Afrique centrale (périodes précoloniale, coloniale et contemporaine). Auteur du livre *Mémoires noires. les Congolais racontent le Congo belge, 1940-1960*, édition augmentée en 2020. Auteur de la série internet RTBF *Congo 1960, il y a soixante ans*, du soulèvement de Léopoldville à l'assassinat de Patrice Lumumba (janvier 1959-janvier 1961). Ce dernier rappela les différentes étapes du système colonial qui a débuté avec l'arrivée des Portugais en Afrique en 1483 jusqu'à évoquer plus particulièrement la période du Congo belge qui

---

<sup>9</sup> Annexe 6

<sup>10</sup> Annexe 7

court de 1910 jusqu'à l'indépendance brutale de 1960 en évoquant le paradoxe suivant lequel le Congo connaissait le taux de salariés masculins le plus élevé d'Afrique centrale (40%) . Mais les Congolais n'étaient jamais associés à la décision politique, soit un des paramètres qui suscita le rejet massif du système colonial. Il s'est aussi exprimé sur les questions de racisme qui trouvent avant tout leur origine dans la traite des noirs et l'esclavagisme qui réduisaient les noirs à des êtres inférieurs, ce qui justifiait leur état inférieur d'esclave. Son témoignage a réussi à apporter un éclairage concret et nuancé sur la période coloniale belge.

La seconde personne fut Madame Carla Mascia, chercheuse au sein du Groupe de recherche sur les relations ethniques, la migration et l'égalité (GERME) de l'Université libre de Bruxelles (ULB). Après avoir été assistante de 2012 à 2019, principalement pour des cours de méthodologie en sciences sociales, elle a assuré la suppléance du cours de Sociologie des Migrations. Elle a été invitée en sa qualité de partie au projet IREP pour exprimer le point de vue des différentes parties à ce projet de co-création sur la représentation du fait colonial entre autres par des œuvres présentes dans l'espace public..

#### 2.4.8. Le 18 avril 2023 : explication du concept de toponymie et travaux sur les recommandations<sup>11</sup>

Avant d'entamer la rédaction des recommandations finales, cette séance a d'abord été axée sur les concepts de toponymie et de dialectologie. Ainsi, Madame Kesteloot a pu rapporter ce qui est écrit dans le guide pratique diffusé par la commission royale de toponymie & dialectologie<sup>12</sup>. Et ce, afin de faire mieux comprendre aux membres de la CPM dans quelle mesure il est possible ou pas d'effectuer des changements de noms de rues et dans quelles conditions.

Voici un extrait de son intervention, :

*« 1. La préférence doit toujours être donnée aux noms appartenant à la tradition : soit le nom ancien de la rue s'il s'agit d'une rue dont le nom actuel doit être remplacé ; soit le nom usuel s'il s'agit d'une rue sans dénomination officielle ; soit le nom d'un lieu-dit de l'endroit ou du voisinage s'il s'agit d'une rue tout à fait nouvelle. Ce lieu-dit peut être emprunté aux documents cadastraux. Remarque. — Une autre possibilité pour les rues déjà pourvues d'un nom est de choisir un nom en rapport avec l'ancien : rue de l'Église > rue de l'Église Saint Pierre ou rue Saint-Pierre ; place > place de + nom de l'ancienne commune.*

---

<sup>11</sup> Annexe 8

<sup>12</sup> [https://usercontent.one/wp/www.toponymie-dialectologie.be/wp-content/uploads/2022/05/VPB\\_guide-voies-publiques-web\\_compressed-2.pdf](https://usercontent.one/wp/www.toponymie-dialectologie.be/wp-content/uploads/2022/05/VPB_guide-voies-publiques-web_compressed-2.pdf)

2. À défaut de nom traditionnel, on doit préférer en second lieu les noms descriptifs, c'est-à-dire ceux qui partent d'une caractéristique de la rue : le lieu vers lequel elle se dirige; les bâtiments importants qui la bordent ; la forme de la rue (rue Longue) ; la végétation particulière qu'on trouve aux abords ; etc.

3. Sont très bons aussi les noms inspirés de l'histoire et du folklore de la localité.

4. Lorsque ces diverses possibilités sont exclues, on doit bien, surtout dans des quartiers où plusieurs rues nouvelles se créent en même temps, recourir à des noms plus arbitraires, c'est-à-dire sans lien avec la réalité locale. Il faut éviter cependant les notions abstraites, livresques (rue des Gloires nationales, rue de la Tempérance), et préférer des réalités bien concrètes, concernant la nature et la vie quotidienne. Lorsque c'est tout un quartier nouveau qui se crée, il paraît commode de choisir des noms réunis par un thème, par exemple des plantes, des artistes, etc.

- Remarque générale sur les noms de personnes. — S'il s'agit de personnes décédées depuis plus de cinquante ans, il n'y a normalement aucune objection à formuler.

On n'accepte pas les noms de personnes vivantes, sauf ceux des chefs d'État. Notons que pour les personnes de la famille royale, l'autorisation doit être demandée au Roi par l'intermédiaire du ministre de l'Intérieur. Quand il s'agit de personnes décédées depuis moins de cinquante ans, il faut s'assurer que leur nom mérite effectivement d'être rappelé, dans cinquante ans et davantage, au souvenir des générations futures, parce que l'œuvre de ces personnes ou leur rôle ont été particulièrement remarquables. Il est, naturellement, difficile d'avoir une opinion ferme dans tous les cas, mais il semble qu'il faille tout au moins :

- 1° Freiner le recours aux noms de personnalités politiques (source unique pour beaucoup de communes) ;
- 2° Limiter la proportion des noms de personnes (6 sur 6 noms nouveaux, par exemple est excessif) ;
- 3° Exclure les noms choisis en fonction d'événements, appartenant à la vie privée (comme un centenaire) ;
- 4° Éviter les noms difficiles à écrire et à prononcer, notamment les noms étrangers dont le système graphique s'écarte du français : Lloyd, Allende. Cela est vrai en dehors des noms de personnes, par exemple le nom d'un régiment anglais ;
- 5° Éviter les noms prêtant à équivoque ou à dérision. Ceci peut s'appliquer aussi à d'autres déterminants que les noms de personnes. »<sup>13</sup>

---

<sup>13</sup> Rapport concernant la dénomination des voies publiques en région de langue française – Toponymie & dialectologie. (s. d.). <https://www.toponymie-dialectologie.be/fr/denomination-voies-publiques/>

Cette séance s'est ensuite focalisée sur la poursuite de la rédaction des recommandations en groupes de travail avant de présenter ces dernières en séance plénière le 30 mai suivant.

#### 2.4.9. Le 30 mai 2023<sup>14</sup>

Cette séance avait pour but, de faire un tour de table pour reparcourir en séance plénière les recommandations des quatre groupes de la CPM et de voter sur chacune d'entre elle. Le système de vote proposé par le partenaire externe, Particitiz, dénommé « YourVoiceBox » permet d'éviter un vote simple « pour ou contre » et d'arriver à un résultat plus nuancé.

Chaque recommandation était soumise au vote et chaque membre pouvait voter de la façon suivante :

- Très favorable
- Favorable
- Neutre
- Défavorable
- Très défavorable

Ce système permet de fournir une grille de lecture claire et fine des résultats des votes. Les résultats de « YourVoiceBox » montrent plus clairement le degré d'adhésion aux différentes recommandations et permet d'identifier les recommandations polarisantes. Toutefois, plusieurs participants ont regretté l'absence de débat sur les recommandations, celles-ci n'ont pas pu être précisées ou clarifiées, de sorte qu'elles ont été soumises au vote sans qu'elles soient délibérées. Aussi, le vote portait sur le titre des recommandations, lesquels ne reflétaient pas toujours la portée de la recommandation. Enfin, certaines personnes ont participé aux votes alors qu'elles n'ont pas assisté à au moins la moitié des réunions et qu'elles n'étaient pas au courant qu'une Dropbox réunissait les PV et les travaux réalisés.

### 3. Présentation des recommandations

#### 3.1. Recommandation 1 : Créer un festival etterbeekois de la décolonisation <sup>15</sup>

La première recommandation consiste à organiser une journée etterbeekoise de la décolonisation, en l'intégrant dans la quinzaine de la solidarité internationale. L'idée serait de créer un séminaire, des performances artistiques et des expositions ainsi que des activités pédagogiques dédiées aux enfants et étudiants.

---

<sup>14</sup> Annexe 9

<sup>15</sup> Annexe 10

La Commission propose d'y inviter des artistes issus du Congo, du Rwanda et du Burundi, des afro-descendants mais également de proposer à l'échevine de la culture d'intégrer cette thématique à un futur parcours d'artistes.

Cette recommandation permet l'expression des personnes concernées ainsi que le partage et la sensibilisation entre les Etterbeekois. Elle permettrait une réelle visibilité sur le territoire de la commune.

Il est intéressant d'observer que lors du vote, cette recommandation obtient 18 points. La majorité de la commission ayant donc voté favorablement à cette proposition.

R1	-2	-1	0	1	2
Nbr jetons			1	6	6
Total	18				

#### Remarques de la Commission

Les membres regrettent de ne pas avoir été informés plus tôt de la mise sur pause du projet IREP. Ils auraient dès lors travaillé davantage sur ce point.

### 3.2. Recommandations 2 et 3 : Contextualiser les actions posées par les personnages dont les rues et des monuments portent le nom et toute trace de l'époque coloniale dans l'espace public etterbeekois<sup>16</sup>

Les deux recommandations ont été formulées comme suit :

Recommandation numéro 2 :

Contextualiser les actions posées par les personnalités dont les rues et des monuments portent le nom. La commune doit désigner un panel d'experts qui élaborera le cahier de charges (critères à définir) auquel devront répondre les notices portant sur chaque personnage. Les supports seront définis dans le cahier des charges (plaques, sites, brochures,...)

La contextualisation portera aussi sur les caractéristiques du moment, époque à laquelle les noms de rues ont été attribués.

---

<sup>16</sup> Annexe 11

### Recommandation numéro 3 :

Contextualiser les traces de l'époque coloniale dans l'espace public etterbeekois. La Commission préconise les plaques et panneaux explicatifs, les QR codes renvoyant à des contenus multimédias, des brochures, des visites guidées, des événements,...

Ces deux recommandations étant très proches quant à leur contenu, nous proposons de les fusionner dans le présent rapport.

Elles répondent d'abord parfaitement à l'objectif de la commission. Le travail d'archives déjà réalisé par le projet IREP et par le comité d'accompagnement permettra d'avoir une liste de base<sup>17</sup> et des archives précieuses qui permettront la réalisation concrète d'outils de contextualisation.

En outre, cette recommandation permet de trouver un juste milieu en conservant une vraie trace du passé colonial tout en permettant aux différentes générations et aux habitants des quartiers concernés de mieux se familiariser avec l'histoire de leur quartier. Et ce, pour que chaque Etterbeekois puisse se faire sa propre opinion et qu'il puisse ainsi se réappropriier l'espace public.

Dans la deuxième recommandation, il est mis en avant que le contenu doit aussi apporter un éclairage sur les périodes durant lesquelles les noms ont été choisis. Par exemple, la cité Coquilhat évoquée plus haut vient de fêter son centenaire.

La troisième recommandation exprime le fait que chaque explication doit être accessible pour l'ensemble du grand public. Dans la recommandation 2, la Commission préconise le recours à des QR codes, des plaques explicatives ou encore des brochures.

Ces deux recommandations ont reçu des votes favorables de la part de la Commission avec un score de 22 pour la deuxième et de 19 pour la troisième. Aucun membre n'y est opposé.

R2	-2	-1	0	1	2
Nbr jetons				4	9
Total	22				
R3	-2	-1	0	1	2
Nbr jetons			2	3	8
Total	19				

---

<sup>17</sup> Annexe 15

### 3.3. Recommandation 4: Ajouter aux noms de rues un deuxième nom, officieux, qui reflète les connaissances actuelles sur la colonisation<sup>18</sup>

La proposition de la Commission est de doubler les noms de rues identifiés, par des noms de personnages issus de l'histoire belgo-congolaise.

Nous pouvons observer ci-dessous qu'il s'agit d'une recommandation avec un score négatif proche de 0 (-1). Il s'agit d'une idée très polarisée qui n'a donc pas été adoptée à la majorité.

R4	-2	-1	0	1	2
Nbr jetons	2	3	4	2	2
Total	-1				

Les différents commentaires des membres de la Commission montrent en effet cette polarisation. Certains pensent que cela confère un côté touristique, d'autres que c'est une mesure non significative et qui ne change rien au débat, surtout si cela n'est pas contextualisé. De plus, cela pourrait créer un conflit avec des doublons déjà existants.

### 3.4. Recommandation no 5 : Changer les noms de rues liés à la décolonisation<sup>19</sup>

Pour quelques membres de la commission, changer le nom des rues représente un acte symbolique et fort. Néanmoins, cette démarche n'est pas si facile à mettre en place pour diverses raisons. La majorité des membres de la commission se sont prononcés contre la réalisation de cette mesure.

Ceci étant, certains membres ont souligné le caractère réducteur de l'intitulé de la recommandation qui aurait plutôt dû mettre en avant l'édiction de critères à prendre en compte s'il fallait changer des noms de rue (les actes commis par la personne en fonction de leur contexte, le nombre d'habitants de la rue, les facilités administratives). Par ailleurs, certains estiment qu'il convient également de prendre en compte l'évolution actuelle de la sociologie etterbeekoise qui n'a plus rien à voir avec celle qui a présidé à la période d'urbanisation de la première moitié du XXème siècle.

---

<sup>18</sup> Annexe 12

<sup>19</sup> Annexe 13

Les membres du comité d'accompagnement ont relevé que changer les noms de rues est compliqué, mais possible, comme expliqué au point 2.5.1.1.

Nous pouvons observer dans le tableau suivant que cette recommandation, telle qu'elle a été présentée et soumise aux votes, est également très polarisante. Elle obtient le score le plus négatif avec -4.

R5	-2	-1	0	1	2
Nbr jetons	5	3		1	4
Total	-4				

Si une majorité des participants s'est déclaré satisfaite à l'issue du vote, il convient néanmoins d'épingler le regret et la déception d'autres qui estiment que le travail n'a pas conduit à des décisions allant dans le sens d'un véritable changement.

## 4. Conclusions

Les travaux de la commission participative mixte prennent fin à l'occasion de la rédaction du présent rapport. Il est certain que le déroulé des travaux n'a pas connu un long fleuve tranquille. À plusieurs reprises des avis divergents se sont fait entendre ou clairement sentir. Les membres se sont exprimés en fonction de leur vécu, et de leur état de connaissance. Autant de points de vue très différents qu'il n'était pas toujours évident de concilier. On pointera aussi des tâtonnements d'ordre méthodologique qui n'ont pas toujours permis de mieux cadrer les échanges et d'aboutir à de vrais débats. L'animation de la commission a également connu des changements au cours des travaux. Enfin, les experts eux-mêmes ont exprimé leur malaise lié à un cahier de charge qui ne correspondait sans doute pas aux attentes particulièrement diversifiées des membres de la commission. Cet état de fait s'est traduit par un taux de participation qui a décliné au fil des rencontres et qui, aux yeux de certains, pose la question de la force démocratique des recommandations adoptées.

Une séance d'auditions supplémentaires à la demande des membres tout comme la méthodologie participative portée en fin de parcours de manière très professionnelle par le consultant Particitiz ont permis de retrouver à la fois une certaine sérénité, d'instaurer un climat de dialogue et d'aboutir aux recommandations précitées. Il convient de signaler également qu'un membre de la commission, dans la foulée de ces différentes réflexions, a pris l'initiative d'organiser, avec la bibliothèque communale Hergé, une rencontre littéraire sur le thème des métis coloniaux. Cette soirée a donné la parole à Françoise Thiry, autrice de « La petite valise brune » et à François Milliex, président de l'Association Résolution Métis. Cette soirée illustre la dynamique positive que la commission a aussi suscitée.

Toujours est-il que les membres, citoyens tirés au sort ou mandataires communaux, se sont investis avec passion et sans à priori. Et cette passion ne facilitait pas toujours le travail, tant celui des animateurs que celui des personnes ressources, Chantal Kesteloot et Romain Landmeters, de la fonctionnaire en charge de la participation, Marie-Charlotte Heldenbergh ou encore de la présidente, Gisèle Mandaila. Tous les membres en étaient bien conscients, ce qui explique les francs remerciements qu'ils leur ont adressés au terme de la dernière séance.

En conclusion, malgré les écueils méthodologiques inhérents à ce travail qui constitue une première, malgré les échanges passionnés et pas toujours simples tant par la montagne d'informations à assimiler mais également par quelques éléments clivants liés à l'objet d'étude que constitue la décolonisation, la Commission estime avoir collectivement réussi à jeter les bases d'une réflexion quant à la meilleure manière d'agir concrètement sur les témoignages de l'époque coloniale dans l'espace public. Chacun est conscient que ce travail sur le fait colonial ne doit pas se limiter à un cadre politique et juridique mais doit à l'inverse, reposer sur un dialogue auquel doit prendre part la société civile dans le but de poursuivre le développement d'une société plus ouverte, plus tolérante et riche de sa diversité.

Les trois premières séances ont ainsi permis aux membres de se renseigner sur les différentes thématiques et initiatives similaires qui avaient déjà été réalisées. Lors des séances suivantes, les participants ont pu discuter en petits groupes de leurs idées de recommandations. Après le regroupement en trois thématiques à aborder (contextualisation des noms de rues et monuments, actions de sensibilisation, et modification de l'espace public), les membres ont pu aboutir à des pré-recommandations. Lesquelles ont été réanalysées et affinées pour aboutir aux recommandations finales.

Celles-ci ont ainsi été soumises aux votes alors que certains auraient souhaité un débat en séance plénière. Malgré des questions d'ordre méthodologiques liées entre autres aux titres des recommandations dont certains estiment qu'ils n'en reflétaient pas toujours la portée, les votes des membres de la CPM indiquent un soutien important pour trois des recommandations, à savoir :

- Créer un événement thématique et artistique etterbeekois sur la décolonisation et intégrer cette thématique dans une programmation existante, telle que les Parcours d'artistes ou l'Automne des solidarités.
- Contextualiser les actions posées par les personnages dont les rues et les monuments portent le nom, et ce par l'intermédiaire de différents outils d'informations.
- Contextualiser les traces de l'époque coloniale dans l'espace public etterbeekois en faisant appel à un panel d'experts qui en rédigeront les contenus à partir des archives qui ont aidé aux travaux de la commission mais en élargissant le spectre.

Les deux recommandations qui n'ont pas été retenues dans le contexte méthodologique déjà évoqué :

- Ajouter aux noms de rues un deuxième nom, officieux, qui reflète les connaissances actuelles sur la colonisation.
- Changer les noms de rues liés à la décolonisation.

Cette expérience pilote initiée par le Conseil communal d'Etterbeek fut une expérience participative enrichissante dont il faut pouvoir tirer tous les enseignements et qui a démontré que sur un sujet aussi symbolique et important, il était possible d'agir et de se comprendre. À l'heure où les clivages apparaissent dans nos sociétés, gageons que le Conseil communal suivra les prémisses des conclusions de cette commission et pourra ainsi confier dans les prochains mois à des experts le soin de poursuivre le travail pédagogique engagé par les membres de la commission mais aussi de confier le soin à d'autres de créer par l'art et la culture une dynamique de sensibilisation pour l'ensemble des Etterbeekoïses afin qu'ils s'enrichissent davantage de l'histoire de leurs quartiers et de leur commune.

Au terme de ce travail, nous adressons tout particulièrement nos remerciements à Madame Marie-Charlotte Heldenbergh pour l'ampleur de son investissement dans le rassemblement et la mise en forme des éléments qui constituent ce rapport.

Michel Bastin

André du Bus

Rapporteur au nom des citoyens

Rapporteur au nom des mandataires

## 5. Annexes

### Annexe 1. Séance du 9 février 2022

**Le passé colonial dans l'espace public à Etterbeek**  
Contextes, méthodes et définitions

Chantal Kesteloot (AE - CEGES)  
Romain Landmeters (UCLouvain Saint-Louis)



Commission participative - passé colonial -, Etterbeek, le 9 février 2022

**Colonisation et espace public en 2022**  
Contexte et glossaire (dé-)colonial

Romain Landmeters



Commission participative - passé colonial -, Etterbeek, le 9 février 2022

**Contexte**

- 2010 : 50<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Congo
- David Van Reybrouck, Congo. Une Histoire, Actes Sud (2012)
- Hiver 2011-2012 :
  - Émeutes • à Matonge
- Place Patrice Lumumba (30 juin 2018)



Commission participative - passé colonial -, Etterbeek, le 9 février 2022

**Contexte**

- Christophe Colomb (1453-1506)
- Edward Colston (1636-1721)
- Cecil Rhodes (1853-1902)
- Léopold II (1835-1909)
- Émile Storms (1846-1918)



Commission participative - passé colonial -, Etterbeek, le 9 février 2022

**Contexte**

- Réouverture du Musée Royal de l'Afrique Centrale - AfricaMuseum (décembre 2018)
- Restitution des OLYMPE
- Restitution des restes humains



Commission participative - passé colonial -, Etterbeek, le 9 février 2022

**Contexte**

- Répercussion du Mouvement • Black Lives Matter • en Belgique (7 juin 2020)
- Regrets exprimés par le Roi Philippe à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance congolaise (30 juin 2020)



Commission participative - passé colonial -, Etterbeek, le 9 février 2022



## Glossaire

### 3. Histoire/Mémoire

- **Mémoire** = toute représentation du passé partagée par une société ou un groupe social. La mémoire comporte une dimension affective, voire émoive, elle est un facteur d'appartenance au groupe et d'identité, qu'elle soit émoive ou intellectuelle, elle procède par sélection (certaines époques du passé rejoignent plus d'émotion que d'autres) et peut, que ce soit volontairement, se laisser ébranler ou même fuir, ou par inadvertance, agir comme un prisme déformant le passé. La mémoire est perçue par la mémoire collective et idéologique, par la mémoire, les arts, la littérature, le cinéma, les jeux vidéo, les animations numériques, les médias, le discours politique, etc.
- **Histoire** = connaissance critique du passé élaborée collectivement et contextualisée par les historiens, à l'aide d'une épistémologie et d'une méthodologie qui leur est propre.

Source : **WIKIPÉDIE**, en collaboration avec l'association **CECÉSOMA**, le 02/07/2022. Le contenu de ce document est la propriété intellectuelle de l'association **CECÉSOMA**. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'association est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'association est formellement interdite.

Commission participative - passé oralisé - Boversee, le 02/07/2022

**ETTERBEEK**  
**LES NOMS DE RUES,**  
**UN LIVRE D'HISTOIRE À CIEL OUVERT?**

Daniel Casselin,  
Cécésoma/Univis de l'Est,  
www.cecesosoma.be

## Les noms de rues De quoi parle-t-on?

- **Diminutif/Néologisme**
- **Une histoire européenne**
- **Deux catégories**
  - Terme générique
    - Lien (géographique, étymol.)
  - Terme spécifique



Commission participative - passé oralisé - Boversee, le 02/07/2022

## A quoi servent les noms de rues?

- **Fonction primaire de type utilitaire**
  - Dimension spatiale
  - Dimension administrative (sécurité et navigation), dimension politique et sociale
  - Caractère unique attribué aux points géographiques de référence
- **Fonction symbolique de référence**
  - Terme de communication, message oral et écrit
  - Transmission d'un passé, intégration dans le récit (message aux générations futures)
  - Il intègre dans une mémoire du passé au futur
  - Terme identifiant un lieu de référence
  - Soutien à communauté locale, auto-identification
  - Dimension pédagogique
  - Fonction de lien - à travers les lieux
  - Contient une mémoire collective (appartenance)
  - Dimension d'identification



Commission participative - passé oralisé - Boversee, le 02/07/2022

## La charge symbolique

- **Utiliser une dimension utilitaire pour y intégrer du symbolique**
- **Une fonction symbolique d'autant plus importante si**
  - Caractère de lieu
  - Caractère d'un autre dispositif symbolique
  - Dimension géographique forte, identité territoriale
  - Nouvelle administration



Commission participative - passé oralisé - Boversee, le 02/07/2022

## Renforcer le dispositif symbolique

### Rue Aviateur Thieffry

La rue est dénommée en avril 1972, le lieu (Avenue César Dandrie) est inaugurée le 20 juillet 1972. Le nom est modifié en avril le 20 septembre 1972.



Commission participative - passé oralisé - Boversee, le 02/07/2022

## Etudier les noms de rues: comment et pourquoi?

- Livre d'histoire à lire d'abord
- Approche de type interdisciplinaire et pluridisciplinaire
- Analyse de l'usage de ces noms inscrites dans un contexte social, rôle de leur rapport au lieu physique, diffusion ou usage sélectif
- Champ riche en sources de plusieurs disciplines (géographie, histoire, philologie, linguistique, sociologie...) enrichi récemment de la sociologie, inscrite sur l'échelle globale
- Canal national - (films, vidéos, radio...) domaines qui font référence à nos lieux
- Méthode pour la géographie et, en particulier, la - pour géographes -



Commission paritaire - passé et futur, Bordeaux, le 2 février 2022

## Quelles dénominations?

- Nomenclature liée à l'usage, à la localisation, à la fonction, histoire, présence physique, présence de communautés/associations, registre de la toponymie officielle
- Nomenclature historique
- Nomenclature mémorielle de générique
  - Tourisme de la Résistance française
  - Mémoire à l'histoire pour régénérer le lieu et à l'histoire nationale



Commission paritaire - passé et futur, Bordeaux, le 2 février 2022

## Quelle procédure?

- Histoire locale
- Compétence communale
  - La dénomination des voies nouvelles est de la compétence exclusive du conseil
  - Changement de noms fait l'objet de délibérations au conseil communal
  - Cela ne fait l'objet d'aucune loi au sein du conseil, pas au sein du conseil
- Depuis le 2008, le conseil communal ne peut pas décider de la dénomination des voies publiques, qui se fait pour donner un nom à une rue qui n'est pas créée, ou pour changer un nom existant.



Commission paritaire - passé et futur, Bordeaux, le 2 février 2022

## Les pouvoirs locaux, seuls maîtres à bord?

- Le pouvoir de la création d'une voie est approuvé par arrêté royal
- La dénomination des voies est de la compétence des communes
- Conférence des Gouverneurs de Districts (1971), Districts communaux (1971)
- Commission royale de toponymie (1972) (bureau technique de la toponymie)
- Norme de l'Institut géographique et de statistique (Institut géographique national)
- 1973, consultation du Gouverneur et de la Commission
- 1973, consultation Commission royale de toponymie, avis d'un avis (2e consultation spéciale 1973)
- 1983, création d'un nom officiel, décision du chef de file de la Commission de toponymie, consultation des habitants



Commission paritaire - passé et futur, Bordeaux, le 2 février 2022

## Quelles recommandations?

- Noms liés à la vision, à la mesure de l'environnement, à l'histoire de la commune
- Noms inspirés de l'histoire, des visions
- Noms de personnes célèbres (biographe, terme royal)
- Créer l'héritage de une voie grande proximité
- Des rues au nom mal vu, trop étroits, trop long
- Changement de générique
- Consultation des habitants



Commission paritaire - passé et futur, Bordeaux, le 2 février 2022

## Quelle mémoire?

- Mémoire locale
- Mémoire régionale
- Mémoire nationale
- Mémoire internationale
- Mémoire générique
- Mémoire administrative
- Mémoire historique



Commission paritaire - passé et futur, Bordeaux, le 2 février 2022

## Strates historiques dans l'espace public bruxellois

- Tradition « Invenies » et le cadastre de l'Etat belge
- La colonisation
- La Première Guerre mondiale
- La Seconde Guerre mondiale



Commission participative pour le passé colonial de Bruxelles, le 21 février 2022

## « Empreintes » coloniales

- Une rue qui évoque la colonisation, c'est quoi?
  - « Empreintes » (Thibaut Janssens)
  - Des noms de rues d'autres pays (mais qui devraient en être eux-mêmes) pas les siens
- Plusieurs catégories
  - Noms de lieux, institutions
  - Noms de personnes mais souvent comme surnom
  - Noms de produits, vins
  - Noms de villes qui participent à l'identité
- De la difficulté de déterminer un nombre précis



Commission participative pour le passé colonial de Bruxelles, le 21 février 2022

## Vers un espace public renouvelé?

- Evoluer (proportion, démographique)
- Bruxelles, 2<sup>e</sup> ville la plus multiculturelle au monde
- Espace public inclusif : repenser l'espace public à l'aune de cette réalité
- Démocratie de proximité
- Quel rôle assigné comme une « propriété publique » (question : où sont les gens?)
- Quelles modalités pour les appropriations passées/revues? Que doit rendre l'espace public?
- Des implications en des enjeux locaux
- Des changements de mentalité
- Gentils de mémoire



Commission participative pour le passé colonial de Bruxelles, le 21 février 2022

## L'absence

- "Die name things and then we can talk about them, we talk about them in the city." (Philosophie) (Marguerite DEBR, Lukyng (L'opérateur))
- « Il faut le nommer la chose pour qu'apparaisse la chose » (Jules de Saint-Armand)
- Angles morts de la toponymie (autres toponymies)
- Mémoire : la représentation présente d'une chose absente (Paul Dierckx)
- La question de l'oubli?
- L'espace public en fait inclusif?



Commission participative pour le passé colonial de Bruxelles, le 21 février 2022

## Réflexions pour un débat

- Quel rôle public : problèmes de l'immobilier urbain
- Conscience collective d'un maître mais aussi d'un invité pour l'espace public
- Evoluer des modalités de notre regard sur le passé
- Quel rôle public pour l'espace public à l'aune de cette réalité en en faire un espace d'inclusion sociale
- Des initiatives locales
- Nécessité d'un nouveau dialogue autour de changements locaux « communitaires »
- Quel rôle public : au-delà de l'urbanisme
- Conscience à approfondir dans ce débat
- Le rôle des « gens de mémoire » en regard?



Commission participative pour le passé colonial de Bruxelles, le 21 février 2022

## Sources

- Dictionnaire de la Ville de Bruxelles
  - Dictionnaire du Dictionnaire de la Ville de Bruxelles
  - Paris des rues
- Dictionnaire de la Ville de Bruxelles (1840-1841, 1842-1843, 1844-1845, 1846-1847, 1848-1849, 1850-1851, 1852-1853)
- Répertoire de la Région de Bruxelles-Capitale
- Site internet: <http://monuments.miam2.be/monuments/>



Commission participative pour le passé colonial de Bruxelles, le 21 février 2022



**PV de la deuxième réunion de la commission participative etterbeekoise « pour débattre des signes coloniaux dans l'espace public », le mardi 19 avril**

La deuxième réunion de ce 19 avril était axée sur un retour d'expérience à Gand, et sur la présentation du rapport « Vers la décolonisation de l'espace public en Région de Bruxelles Capitale » commandité par Pascal Smet.

Eline Mestdagh, historienne et doctorante FWO, a exposé la démarche de la ville de Gand caractérisée par une approche participative qui a rapidement débordé les enjeux de la décolonisation de l'espace public pour se déployer vers une analyse systémique des questions de discrimination et d'injustice structurelle au sein d'une ville. Une démarche qui, *de facto*, a touché une grande partie de la population à travers une multiplication de conférences, ateliers, promenades, et débats. Et qui a permis d'inscrire les recommandations dans un spectre beaucoup plus large. Il y était non seulement question de politique active de lutte contre le racisme et d'éducation décoloniale permanente, mais aussi de gestion et d'aménagement de l'espace public, d'enseignement et de politique de la jeunesse, de culture (ce fameux Zwarte Piet), de représentation et de politique internationale.

L'oratrice a évoqué les risques inhérents à une telle démarche : risque de se focaliser vers le passé alors qu'il convient d'orienter l'action vers le futur (à quoi doit ressembler Gand demain), risque de se limiter à des actions concrètes, visibles et donc rassurantes, au détriment d'une vision globale et donc évolutive. Et le risque de s'écarter de la richesse du processus lui-même qui a suscité une évolution des mentalités. C'est tout l'enjeu des dynamiques participatives correctement menées. Ce travail a conduit la ville à adopter un programme visant à « *Construire un avenir commun dans lequel nous construisons une ville inclusive dans laquelle chaque citoyen se sent reconnu et apprécié* ».

Il s'agit d'une démarche initiée par un enjeu (la décolonisation) lié au passé qui aboutit à un projet inclusif tourné vers le futur.

La présentation du « Rapport bruxellois sur la décolonisation de l'espace public » était assurée par Yasmine Zian (historienne ULB). Elle a introduit son sujet par une longue distinction entre la décolonisation et la décolonialité. La décolonisation faisant référence aux processus historiques de libération du statut de colonie et d'accès à l'indépendance. Le premier pays étant le Ghana en 1957. La décolonialité faisant plutôt référence aux multiples études et courants de pensées post coloniales visant à identifier des caractéristiques propres aux populations des anciennes colonies (les orientaux, les africains, les congolais), mais visant surtout (et *in fine*) à se reconnaître soi-même -ancienne nation coloniale- comme différente des autres. Le savoir n'est jamais neutre, rappelle l'oratrice, et il permet de se situer en tentant, précisément, d'objectiver des différences. Cette introduction a permis d'évoquer l'enjeu actuel qui vise à « *faire de l'espace public un espace d'égalité radicale, dépourvu de tous les signes aptes à entretenir ces différences* ». Ce qui doit passer par la reconnaissance des liens entre le passé colonial et la discrimination des noirs, la reconnaissance de la légitimité des contestations des éléments mémoriaux de ce passé colonial, l'importance de rendre visible dans

l'espace public l'histoire de la présence africaine, et par l'importance de la diversification des récits à ce sujet.

Face à ces enjeux, l'oratrice a rendu aussi tous les membres attentifs à la portée politique de leur décision, tout comme de leur absence de décision.

L'exposé s'est poursuivi autour de la définition de la décolonialité reprise au sein du Rapport: *Un espace public décolonial n'est pas un espace dont les traces du passé colonial ont été effacées, mais un espace exempt d'éléments matériels qui favorisent encore les relations inégales entre l'ancien civilisateur blanc et l'ancien colonisé noir, et qui perpétuent une idéologie de racisme et d'inégalités entre les citoyens d'un même pays sur la base de la couleur de la peau.*

Un bref débat s'en est suivi, à propos entre autres de la valeur artistique d'une œuvre dans l'espace public et des différentes interprétations que l'on peut en faire. L'oratrice a clarifié sa pensée : *Dès lors que l'élément évoque et rappelle des rapports de soumission coloniale, il n'a plus sa place dans l'espace public. Et si les artistes apprécient la statue, sa place est alors dans un musée.*

La prochaine réunion a été fixée au 14 juin.

## Annexe 3. Séance du 14 juin 2022

PV – CPM 14/06/2022

### **Introduction par Mme Mandaila du rappel du cadre des séances:**

1<sup>ère</sup> réunion (9 février) expliquant le cadre de travail

2<sup>ème</sup> réunion (19 avril) montrant des cas dans d'autres espaces publics (Gand, Région de Bruxelles-Capitale)

L'ordre du jour de cette troisième réunion est :

- Introduction sur le travail de recherche historique :
  - Remarques générales sur l'ensemble du corpus d'archives (CK – 10')
  - Rue Général Tombeur et Boulevard Général Jacques (RL – 15')
  - Q/R – 20'
- Réflexion autour des thématiques à aborder lors des prochaines sessions – 60'

Le but de cette troisième séance est d'ancrer les débats dans du concret, évoquer ce qui caractérise les traces coloniales à Etterbeek et susciter une réflexion notamment sur le travail de recherche historique en montrant le type de document dont on dispose pour travailler, ce qu'on peut en retirer, les archives, la contextualisation, etc. Il ne s'agira pas de déterminer ce soir le sort qui sera accordé aux deux rues en question. **Choix des intervenants**

Le choix des intervenants suivants sera fait en fonction des besoins de la Commission et des différents thèmes qui seront abordés lors des prochaines sessions.

### **Co-présidence**

Le ROI indique qu'un co-président.e doit être élu. Si vous souhaitez vous présenter comme co-président.e il vous suffit d'envoyer un mail sur [participation@etterbeek.brussels](mailto:participation@etterbeek.brussels) avec vos motivations (max 250 mots).

### **Présentation de Chantal Kesteloot**

#### En quoi consiste le patrimoine colonial à Etterbeek

Sur la Commune, nous retrouvons environ 185 voiries, dont 26 avec une empreinte coloniale. Le passé historique, en règle général, est très présent à Etterbeek. Nous y retrouvons des traces des guerres mondiales, de l'époque coloniale, d'hommes politiques, de personnalités ou communautés religieuses, etc. Ceci est très particulier, il n'y a pas d'équivalent à Bruxelles en termes de représentation du passé.

Ces noms d'artères ont été attribués en majorité durant l'entre-deux-guerres. En effet, la commune ayant connu à cette époque une forte croissance démographique, il a fallu créer des nouveaux quartiers et donc attribuer des noms aux nouvelles artères.

Il est intéressant de voir comment le Collège justifie les choix des noms en fonction du contexte historique du moment. Durant cette période-clé, nous retrouvons à la fois les noms liés à la Première Guerre mondiale et ceux de la colonisation. La philosophie générale de l'époque se retrouve dans

cette phrase : « les administrations communales se doivent de reconnaître les mérites et les actions d'éclat de leurs concitoyens et d'aider ainsi à la glorification du pays » (cc 14/12/1920).

Un des cas emblématiques est la  cité-jardin ou cité Coquilhat . Il s'agit d'un projet de création en 1923 d'un nouveau quartier composé de 92 logements sociaux et quadrillé par 6 nouvelles voiries. Toutes les rues dans ce lotissement ont un lien avec le Congo.

- « le collège décide de donner aux voies publiques ouvertes dans la cité jardin, établie à proximité des casernes les dénominations suivantes » (20/9/1923 )
  - rue Général Fivé
  - rue Lieutenant Jérôme Becker
  - rue Camille Coquilhat
  - rue Baron Dhanis
  - rue Lieutenant Lippens
  - rue Commandant Ponthier »

#### Le quartier du Rinsdelle

- Janvier 1929. Treize nouvelles voiries sont percées. Les dénominations proposées par le Collège portent sur la mémoire de la Première Guerre mondiale (9) et sur la colonie (4).
- Motivation: « le Collège, désireux de rappeler les hauts faits de nos soldats au cours de la terrible guerre 1914-1918, ainsi que l'héroïsme et l'abnégation de nos colonisateurs et de nos missionnaires... »

D'autres motivations et facteurs interviennent en particulier dans les changements de noms de rues existantes. C'est le cas de la rue des colonisateurs qui existait déjà à Watermael. Celle-ci prendra alors le nom du Major Pétilion.

En 1924, l'ancienne rue de la Centenaire a été renommée rue Général Wangermée car les habitants souhaitaient que la commune lui rende hommage.

1928: le boulevard Général Jacques se substitue au boulevard Militaire

En 1936, la rue de la Campagne a changé de nom car celle-ci prêtait à confusion avec le croisement Ma Campagne. Elle a été divisée en trois tronçons : la rue Général Tombeur, la rue du Ruanda et la rue Général Henry.

Le square de Broqueville a changé de nom en 1939 pour devenir le square de Léopoldville 1949. Même si Etterbeek a tenté de s'accrocher à ce nom, WSL a finalement emporté la bataille.

Dans les archives, nous pouvons retrouver différents documents qui montrent le processus de décision concernant l'attribution ou le changement de nom d'une rue, les échanges de correspondance, les biographies des personnalités honorées, des coupures de presse, ... Ces sources historiques permettent de mieux comprendre la logique du moment et les motivations des différents acteurs concernés.

### Etude de cas – présentation par Romain Landmeters

Premièrement, voici différents éléments biographiques pour pouvoir les situer. Vous verrez qu'ils ont tous les deux un parcours similaire.

#### Baron Charles Tombeur

- Né à Liège le 4 mai 1867 et décédé à Bruxelles le 2 décembre 1947.
- École de Guerre
- Capitaine-commandant de 2<sup>e</sup> classe de l'EIC (1902)
- Membre de la Commission des réformes instituées par Léopold II après la Commission d'enquête sur les exactions commises dans l'EIC (1905)
- Commissaire de district (1907) [...] Inspecteur d'État dans la province du Katanga (1912)
- Célèbre pour sa victoire à Tabora avec la Force publique (20/09/1916)
- Vice-Gouverneur du Congo belge (1917-1920)
- Baron Tombeur de Tabora (1926)

#### Baron Jules Jacques de Dixmude

- Né à Stavelot le 24 février 1858 et décédé à Bruxelles le 24 novembre 1928.
- École de Guerre (1883)
- Mis à la disposition de l'EIC (1887)
- 4 séjours successifs au Congo (1887-1890; 1891-1894; 1895-1899; 1902-1905), notamment pour le compte de la Société Antiesclavagiste de Belgique
- Major (1907) [...], colonel (1914) [...] lieutenant-général (1916)
- Héros de la PGM pour avoir arrêté la progression de l'armée allemande en 1914 à Dixmude.
- Baron Jacques de Dixmude (1919)

Le nom de la rue Général Tombeur a été attribué à ce dernier de son vivant.

Pour Général Jacques, il y avait une réelle volonté de lui rendre hommage. C'était à la fois un pionnier du Congo, mais aussi un héros de la Grande Guerre. Nous pouvons observer deux éléments qui permettent d'élargir le champ de recherche dans les slides des accompagnateurs. Mais est-ce vraiment suffisant ? Il faudrait voir quel était le rôle des soldats et quels étaient leurs conflits.

Trois pistes de réflexion :

- Les archives ne permettent pas de résoudre toutes les questions. Une approche plus large est nécessaire.
- Le volet congolais des deux personnalités doit être creusé davantage

- Il serait intéressant de comparer la situation d'Etterbeek avec d'autres lieux commémoratifs

Grâce à ces présentations, nous disposons d'une porte d'entrée vers d'autres sources et ainsi prendre conscience de la complexité des enjeux de l'analyse.

### Questions/ Réponses/remarques

- Pour reconstruire les faits il faut passer par les justificatifs
- Qu'est-ce qui a été soulevé dans la Commission d'enquête sur les exactions commises dans l'Etat indépendant du Congo ?
  - Créée en 1904 à la suite de l'[affaire des mains coupées](#), cette commission visait à « rechercher si, dans certaines parties du territoire, des actes de mauvais traitement étaient commis à l'égard des indigènes, soit par des particuliers, soit par des agents de l'État [et] de signaler éventuellement les améliorations utiles »
  - Cette commission comprenait 4 magistrats, dont un suisse et un anglais. La plupart des accusations formulées par celle-ci se sont avérées réelles.

Cette commission a constitué l'un des moyens utilisés par Léopold II pour répondre à la campagne menée contre son entreprise coloniale à l'époque, en particulier en France et au Royaume-Uni. Qu'est-ce que la société antiesclavagiste de Belgique ?

- Lorsque Leopold II s'investit dans son aventure coloniale, la lutte contre l'esclavage est un de ses grands arguments dans sa campagne. Plusieurs sociétés philanthropiques vont être créées sur cette base.
- Jules Jacques a été accusé d'homicides volontaires. Comment cela a-t-il été jugé ?  
Un travail d'ajustement de la vérité historique est encore à faire entre les normes de l'époque et celles d'aujourd'hui, notamment en matière de justice. Il est important de souligner que les Belges et Congolais n'étaient pas jugés de la même manière.
- Il existe un fossé énorme entre le discours de légitimité du projet colonial et la réalité du terrain. Les documents historiques peuvent aider à mesurer les distorsions.

### Perspectives de travail

- S'inspirer de l'expérience de la ville de Gand et adopter une perspective plus large incluant une dimension sociale
- Recentrer le travail de la Commission sur sa mission éducative avec la création de matériel pédagogique, un travail de contextualisation pour sensibiliser, informer et mobiliser les futures générations.
- Dans un premier temps de bien cerner ce qu'on entend par contextualisation et se mettre d'accord sur la nécessité de contextualiser. S'accorder sur une biographie des personnages qui ont été glorifiés par l'attribution d'une rue est un travail colossal qui ne relève pas de la mission, ni des compétences de la Commission.
- Positionner le travail de la Commission par rapport à celui qui est mené dans le cadre du projet IREP, brièvement présenté le 19/04.
- Contextualiser ne suffit pas. Se mettre d'accord sur une vision partagée et inclusive de l'espace public en évitant de reproduire une vision univoque et en tenant compte de l'évolution démographique à Bruxelles. S'ouvrir à d'autres points de vue, perspectives, valoriser d'autres types de mémoires. Ainsi est-il proposé d'inviter des organisations qui traitent du genre (L'architecture qui dégenre), des organisations de jeunesse qui travaillent sur cette question (Samarcande), voire même d'anciens coloniaux (Mémoire du Congo).
- Partir de la liste des 26 rues et autres monuments (à diffuser auprès des membres)

- Est-ce que changer le noms des rues ne serait pas perdre un peu d'histoire ? Mais en même temps, nous n'avons pas envie d'avoir des noms de « mauvaises » personnes. Il faudrait analyser pour trouver un juste milieu.

### **Conclusion**

L'esprit de la motion est d'apaiser l'espace public pour permettre une cohésion au sein de la commune et de ses habitants. C'est vers quoi nous avançons avec cette Commission.

L'idée est bien de réfléchir ensemble à comment nous repensons les signes coloniaux dans l'espace public, qu'est-ce que l'on doit garder et qu'est-ce que l'on ne doit pas garder. Nous pouvons aussi changer/enlever certains noms si ils sont impossible à contextualiser ou si ils heurtent trop.

### **Prochaines séances**

- Le 18 octobre

- Le 14 décembre \_

---

## COMMISSION MIXTE ETTERBEEK

### 18 OCTOBRE

---

Lors de la réunion de la commission mixte sur la décolonisation de l'espace public à Etterbeek, les participants ont tout d'abord écouté l'introduction de la présidente de la commission, Mme Mandaila, qui a rappelé son rôle, les engagements de la commune et qui a effectué un retour sur le sondage qui leur avait été envoyé.

A la suite de cela, Martin Germeau, le facilitateur de Particitiz, s'est introduit, a présenté le programme de la soirée et a commencé par réaliser un tour de table afin que les participants puissent partager la manière dont ils vivent l'expérience de faire partie d'une commission mixte et les besoins qu'ils ont. Tous ces besoins ont été notés sur un flipchart sont repris dans le point 1 de ce document.

Les participants se sont ensuite répartis en sous-tables et ont répondu aux deux questions suivantes:

- Qu'est-ce qui vous a motivé à participer à cette commission?
- Est-ce qu'il y a des éléments dans votre vie qui vous ont influencé/impacté sur votre vision de la colonisation?

Avant de passer à la deuxième partie de la soirée, Chantal Kesteloot (membre du comité d'accompagnement de la commission et historienne) a rappelé quelques faits historiques et expliqué la manière dont l'information présentée avait été sélectionnée.

Pour la deuxième partie de la soirée, les participants ont été invités à commencer à suggérer des propositions et idées et, si cela était nécessaire, à indiquer les besoins supplémentaires qu'ils avaient.

Tous les éléments ressortis de ce moment et ayant été inscrits sur des fiches ont été repris au point 2 de ce document et classé selon qu'ils correspondaient à des besoins, des propositions ou des questions.

Finalement, Mr Jean Illi a présenté son projet de recherche et a sollicité les participants qui le désiraient à participer à son étude( jean.illi@ulb.be // +33 6 69 38 11 21)

Des représentants du projet IREP (Inclusion et représentation dans l'espace public) sont venus présenter l'état de leurs recherches.

La soirée s'est clôturée avec un mot de la Présidente de la commission.

La prochaine réunion est fixée au 14 décembre 2022.

## Premier moment : Partages des expériences et besoins

### Besoins exprimés concernant la thématique

- Absence d'un inventaire identifiant l'ensemble des rues, plaques, statues qui reflètent le passé colonial belge ;
- Présentation partielle => demande de mettre en avant également les éléments positifs et donner plus de contexte // Demande de présentations d'autres intervenants avec d'autres points de vues (Amener une vision croisée) => Fort ressenti d'un parti pris idéologique ;
- Appel aux Etterbeekois afro-descendants (de manière générale, pas assez d'afro-descendants) ;
- Sentiment qu'il était déjà décidé que le nom des rues seraient débaptisées. Il a été rappelé que cette perception est erronée. Le travail de la commission mixte est justement d'émettre des recommandations.
- Sentiment qu'il y a un fossé entre ce que vivent les congolais et le travail de la commission mixte ;
- Impression de mélange entre histoire et mémoire.

### Besoins concernant le processus

- Incompréhension de la méthode de travail ;
- Remise en question de la catégorisation (pourquoi par dates et pas par faits historiques ?) ;
- Besoin de plus échanger entre les participants

### Besoins envers la commune

- Trop peu de participants (relancer les participants qui ont abandonnés ou les remplacer) ;
- Pas de réponses aux mails des citoyens de la part de la commune ;
- Pas de calendrier sur le long terme ;
- Pas d'accès au cloud reprenant toute la documentation présentée pendant les réunions ; Dans le cadre du règlement créateur de la commission participative mixte, le Bourgmestre a assisté en qualité d'observateur au débat et a pris la parole concernant l'insatisfaction relative aux aspects du cloud et des problèmes relatifs à ce dernier. Il a promis de relayer la demande au service

informatique pour que ce dernier puisse trouver une solution qui puisse convenir aux membres de la commission.

- Le suivi des réunions est pauvre, pas d'agenda ;
- Les 6 mois sont déjà passés, quid de la prolongation de la commission ?

## Deuxième moment : Partages des premières propositions et besoins supplémentaires

### Vos premières idées

D'un point de vue méthodologique, précisons que ces propositions/besoins supplémentaires émanent des groupes de travail constitués et qu'elles devront être débattues en séance plénière. Elles ne constituent donc pas à ce stade, des propositions formelles pour le futur rapport de la commission.

- 1) Une visite optionnelle aux rues et mémoriaux impactés ;
- 2) Pérenniser les noms de rue du parcours « féministes et décoloniales » ;
- 3) Arriver à une approche générale et après voir quartier par quartier ;
- 4) Explorer des idées ou expériences des autres villes sur changer les noms ou les mémoriaux // Voir les expériences dans les autres villes ;
- 5) La bibliothèque Hergé a fait l'acquisition d'ouvrage sur la question coloniale (normalement ils allaient en dresser une liste bibliographique) ;
- 6) Élaboration de panneaux explicatifs (pédagogie, contextualisation) // Ajuster informations historiques sur les personnages qui donnent les noms des rues // Si on choisit de garder les noms de rues coloniales, c'est nécessaire d'ajouter du contexte/de l'information sur l'histoire qui serait très visible // Installer des petits panneaux historique sur l'origine du quartier // Informer les riverains des rues, de l'histoire des personnages coloniaux qui ont donné leurs noms aux rues // Donner les profils des personnes mises sur des plaques (identifier les plus tortionnaires, criminels contre l'humanité et ne pas les effacer) ;
- 7) Faire une séance d'information sur le profil des personnes qui ont donné leurs noms à ces rues pour le quartier et la commission mixte ;
- 8) Garder 2 noms + contextualisation ; 2 noms + opposants en miroir ;
- 9) Quel est l'avis des habitants de la cité ? Trouver les endroits publics (sans embêter les habitants) rues, places, allées,.. où l'on puisse ajouter des noms compensatoires;

- 10) Création d'une application pour GSM qui, à travers un QR code, puisse donner le contexte historique des noms des rues et monuments // Petits QR codes devant les noms des rues qui renvoient à un audio explicatif ;
- 11) Appel aux Etterbeekoïses, spécialement ceux avec un héritage colonial, pour connaître leurs sentiments autour des traces coloniales dans l'espace public // Témoignages d'afro-descendants ou d'expatriés ;
- 12) Il y a un manque de l'autre côté de l'histoire coloniale dans l'espace public. Je propose de faire un hommage à eux aussi ;
- 13) Donner un mur, un espace y représentant des artistes afro-descendants
- 14) « je pense pour ma part qu'il n'est pas opportun de remettre en cause les noms de rues. Il serait mieux de conserver ces noms » ;
- 15) Contextualiser brièvement la colonisation et le pourquoi de la décolonisation ;
- 16) Intervention de quelqu'un de l'urbanisme bruxellois ;

#### Besoins supplémentaires

- 1) Avoir une méthodologie de travail claire ;
- 2) Plus d'informations générales ;
- 3) Cadre de lecture général avec catégories (1/développer des catégories de possibilités de ce qu'on peut faire de l'espace public et 2/Indiquer nos préférences selon les degrés de gravité) ;
- 4) Analyse spécifique et mettre dans des catégories ;
- 5) Versions divergentes de l'histoire. Comment s'y retrouver ? Besoin de sources et d'informations ;
- 6) Besoin d'information précises/la période léopoldienne – contexte dans lequel ont agi les personnages concernés // Contextualisation et informations précises sur les personnages concernés // Information concernant chacun des noms de rues // Il faut plus de documentation (plus de papiers qui est transmis avec par exemple une liste des noms de rues avec un mot d'explication sur qui est qui) ;
- 7) Contextualisation : prendre le temps de faire les recherches individuelles et de les partager ;
- 8) Savoir ce que pensent les citoyens d'origine africaine/récemment arrivés ;
- 9) Être prévenu de l'agenda de la soirée de manière à pouvoir la préparer // « Au lieu de mettre ces données à notre disposition, à la prochaine séance il faut nous les envoyer bien avant afin que nous puissions nous en inspirer et pouvoir être prêt à la prochaine réunion » ;

### Questions générales

- 1) Question générale :Je ne connais aucune des personnes en question;
- 2) Question générale : Quel est leur parcours en Belgique et au Congo ?
- 3) Question générale : Dans quel cadre/ mission ont-ils participé à l'EIC ?

---

## COMMISSION MIXTE ETTERBEEK

### 14 DÉCEMBRE

---

Lors de la réunion de la commission mixte sur la décolonisation de l'espace public à Etterbeek du 14 décembre 2022, 17 membres de la commission étaient présents. Les participants ont tout d'abord écouté l'introduction de Madame Mandaila, qui a rappelé son rôle au sein de l'assemblée.

Martin Germeau, le facilitateur du processus, a ensuite présenté les prochaines étapes des séances ainsi que le programme de la soirée.

Marie-Charlotte Heldenbergh a effectué un retour sur les besoins exprimés par les participants vis-à-vis de la commune lors de la dernière séance et a présenté les démarches qui avaient été entreprises par la commune afin de répondre à ces besoins :

- Les procès-verbaux des séances seront systématiquement envoyés aux participants ;
- L'agenda de la séance ainsi que les documents essentiels seront envoyés au moins une semaine avant la prochaine séance ;
- Une Dropbox a été créée et celle-ci reprend les documents mentionnés lors des séances, les PowerPoint et un dossier a été créé où les participants peuvent déposer les informations complémentaires qu'ils souhaitent partager au reste du groupe.

La séance a ensuite continué avec un rappel des informations essentielles et du socle commun de travail de la part de Chantal Kesteloot et Romain Landmeters.

Après une courte pause, les participants s'étant manifestés via mail ont présenté différentes ressources qu'ils souhaitaient partager avec le groupe. Il y a eu une demande de la part de participants d'inviter des intervenants : Marcel Yabili et François Ryckmans. Un autre participant a également demandé d'avoir une vision sur la sociologie à Etterbeek (différentes cultures et nationalités représentées,...) et de mettre ce document sur la Dropbox.

Après ce moment, les participants ont été invités à travailler par groupe de 2 ou 3 sur les propositions qu'ils voulaient faire en terme de stratégie générale des mesures à prendre vis-à-vis de la colonisation de l'espace public à Etterbeek. Ils pouvaient choisir de travailler sur les propositions déjà formulées lors de la dernière séance ou proposer de nouvelles idées.

Finalement, les groupes ont présenté brièvement le fruit de leur travail et Martin a clôturé la séance en donnant le dernier mot à Madame Mandaila qui s'est réjoui de l'avancement des travaux du groupe.

---

## COMMISSION MIXTE ETTERBEEK

### 15 FÉVRIER

---

Lors de la réunion de la commission mixte sur la décolonisation de l'espace public à Etterbeek du 15 février 2023, 11 membres de la commission étaient présents. Les participants ont tout d'abord écouté l'introduction de Madame Mandaila, qui a rappelé son rôle au sein de l'assemblée.

Martin Germeau, le facilitateur du processus, a ensuite présenté les prochaines étapes des séances ainsi que le programme de la soirée.

Un représentant du service population d'Etterbeek, Gauthier Wilmet, a ensuite présenté des données sur la population d'Etterbeek suite à la demande d'un participant lors de la réunion précédente.

Un participant a ensuite demandé à intervenir et à réaliser un exposé d'une douzaine de minute devant l'assemblée. La majorité des participants présents lors de la soirée ont voté et ont préféré poursuivre la soirée telle que prévue et enchaîner avec les discussions en sous-table. La possibilité d'avoir la présentation du participant qui en avait fait la demande lors d'une session avec des intervenants supplémentaire en zoom a été évoquée.

Les participants se sont répartis en tables de conversations et ont répondu aux questions suivantes :

« Partagez un élément important que vous avez appris sur la question coloniale durant cette commission.

- Quel est votre point de vue actuel sur la thématique de la commission ?
- Votre avis a-t-il évolué depuis le début de votre participation? Si oui, comment et pourquoi ? »

Après une demi-heure d'échanges, chaque table a présenté à l'ensemble des participants un résumé des discussions qui avaient eu lieu dans leur groupe.

Après une pause, Mme Mandaila est intervenue afin de rappeler le cadre et les objectifs précis de la commission mixte. Elle a insisté sur l'importance de rester dans l'angle de l'aménagement de l'espace public pour la commune.

La possibilité d'organiser une à deux sessions d'information supplémentaire où de nouveaux intervenants seraient invités a été évoquée. Ces sessions se dérouleraient par zoom entre les séances en présentiel. Elles seront enregistrées et chargées sur la dropbox afin que les personnes qui ne peuvent pas y assister puissent tout de même les regarder en différé.

Des fiches « demande d'intervenant supplémentaire » ont été distribuées aux participants afin que ceux-ci puissent proposer de nouvelles personnes ressources. Comme expliqué par Mme Mandaila, ces demandes seront analysées par le comité organisateur afin de s'assurer que les intervenants apportent une réelle plus-value au groupe en apportant un éclairage supplémentaire sur l'angle précis de la commission.

Un rappel a été fait quant à la dropbox et les nombreuses ressources qui s’y trouvent déjà. Les participants ont une nouvelle fois été invités à les consulter et à déposer leurs propres ressources s’ils le souhaitaient.

Un participant a partagé à l’assemblée son opposition à recevoir plus d’intervenants qui n’ont pas de lien concret avec la période qui concerne la commission et a rappelé que faire un procès de la colonisation n’était pas l’objet de la commission. Un autre participant a souligné que de nombreuses périodes ont été abordées lors de la commission et qu’il aurait fallu se concentrer sur les périodes concernées. Il a cependant reconnu que la thématique de la colonisation était un sujet sensible et que même si ce n’était pas l’objet de la commission, il ressentait un besoin que cela soit abordé.

Après ce moment en plénière, Martin a présenté au groupes les 4 regroupements thématiques qui avaient été proposés :

### **1. Contextualisation des noms de rues et monuments**

### **2. Actions de sensibilisation**

- A travers l’art
- A travers des événements/sites web / séminaires/ brochures

### **3. Modification de l’espace public**

Les participants se sont ensuite répartis dans ces différents regroupements et ont affinés les idées qui avaient été développées lors de la dernière séance et les ont détaillées dans des fiches « pré-recommandation ». Ces fiches (ainsi que les fiches idées), sont disponibles sur la dropbox. Les participants ayant proposés de nouveaux intervenants seront contactés personnellement afin de les informer de la suite qui sera faite à leur demande.

La séance a été ensuite clôturée. Une fiche pré-recommandation vierge a été déposée sur la dropbox afin que les participants aient encore un peu de temps pour retravailler les idées. Cette fiche sera accessible pendant deux semaines supplémentaires à partir de la date de l’envoi du PV. Les participants désirant compléter de nouvelles fiches sont invités à la renvoyer par mail à l’adresse mail suivante afin que celles-ci soient intégrées pour les prochaines séances : [marie-charlotte.heldenbergh@etterbeek.brussels](mailto:marie-charlotte.heldenbergh@etterbeek.brussels)

**PV de la réunion du 4 avril 2023, avec l'audition en vidéo-conférence, de François Ryckmans et de Carla Mascia.**

Exposé de François Ryckmans, journalisteAuteur d'articles et conférences sur l'Afrique centrale (périodes précoloniale, coloniale et contemporaine). Auteur du livre "Mémoires noires, les Congolais racontent le Congo belge - 1940-1960", édition augmentée en 2020. Auteur de la série internet RTBF "Congo 1960, il y a soixante ans", du soulèvement de Léopoldville à l'assassinat de Patrice Lumumba (janvier 59-janvier 61). Il a surtout travaillé sur les sources en provenance des Congolais.

Il rappela les différentes étapes du système colonial qui a débuté avec l'arrivée des Portugais en Afrique en 1483 pour évoquer le Congo belge qui court de 1910 jusqu'à l'indépendance brutale de 1960. La première période, de 1910 à 1940, est celle de l'imposition d'un État qui établit des règles, la deuxième est celle de la guerre (1940-1945) dont les efforts de guerre fournis par le Congo modifient les rapports sociaux et politiques, et la troisième (1945-1960) est celle qu'il qualifie de colonisation du bien-être avec le développement de multiples infrastructures économiques et sociales. Ce qui ne met toutefois pas fin à une forme d'apartheid sévère, non légal. Aucune mesure d'association des congolais aux décisions n'est prise, malgré les appels et demandes des gouvernements successifs et de l'église. Ce qui a abouti au paradoxe suivant lequel le Congo connaissait le taux de salariés le plus élevé d'Afrique centrale (40% des hommes) tout en les tenant complètement écartés des processus de décision. Ce qui constitua un des paramètres qui suscita le rejet massif du système colonial pour aboutir de manière brutale à l'indépendance.

Revenant sur la période entre 1885 et 1910, sans minimiser les exactions commises dans le cadre de l'exploitation des richesses il souligne que cette époque était surtout caractérisée par la guerre entre deux occupants qui se battaient pour l'occupation du territoire : d'une part les rois esclavagistes qui occupaient un tiers du territoire, d'autre part les troupes anti-esclavagistes dont certains officiers sont particulièrement violents. Et de citer quelques noms dont le baron Dhanis comme réel traîneur de sabres.

Il s'est aussi exprimé sur les questions de racisme qui trouvent avant tout leur origine dans la traite des noirs et l'esclavagisme bien plus que dans la situation coloniale. La traite des noirs les réduisaient à des êtres inférieurs, ce qui justifiait leur état inférieur d'esclave. Il a terminé son exposé en formulant la suggestion d'ériger un monument aux soldats congolais morts pour la Belgique. Une façon de remercier ces 50.000 soldats pour leur effort et leur aide.

Exposé de Carla Mascia, chercheuse au sein du Groupe de recherche sur les relations ethniques, la migration et l'égalité (GERME) de l'Université libre de Bruxelles (ULB). Elle fait aussi partie d'un projet de co-création qui est l'IREP (Inclusion et représentation dans l'Espace Public). Ce projet est porté par les ACM (Les Amis du Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations), le GERME, le CBAI et la Commune d'Etterbeek. Ce projet est financé par Innoviris.

Lors de son exposé, Carla Mascia, a présenté la difficulté à trouver un consensus autour de la colonisation et ce, malgré la recherche qui avance. En effet, les habitants n'arrivent pas à s'accorder sur le bilan à tirer de la colonisation.

Le but est ici de présenter le travail qui a été fait sur la question de comment repenser les représentations de la période coloniale dans l'espace public afin de le rendre plus inclusif.

Nous pouvons observer que l'opinion publique reste en désaccord sur ce qui doit rester ou pas dans l'espace public et encore plus lorsqu'il s'agit de la question coloniale. Un réel problème de continuité des savoirs existe au sein des individus.

Carla Mascia, en sa qualité de sociologue, nous a expliqué qu'un grand travail de recherche, ou les approches ont été multipliés, a été accompli. Le but de ce travail est de comprendre de manière qualitative toutes les justifications des différents avis. Et ce, sans les juger. L'idée est de faire avancer le débat public dans un espace et de trouver un terrain d'entente.

Dans sa présentation, elle nous expliquait, qu'il est important de se demander si les représentations sont légitimes. En effet, en sociologie de l'art nous pouvons observer que le poids des images vont nous définir. C'est pour cette raison que certaines personnes auront une avis qui diffère d'autres personnes.

Nous observons, qu'à ce stade, il n'y a aucun consensus sur l'art et la représentation des corps noirs qui a été trouvé. Pour éviter et limiter les tensions, il faut bien mener cette discussion. Il faut souligner que l'art touche quelque chose de plus profond et fondamentale, ce qui génère plus de difficulté à trouver un accord. En effet, il n'y a pas de consensus sur ce qui est beau, ni sur l'art qu'on veut ou qu'on ne veut plus.

La représentation du corps noir a changé au fil des années et cela a coïncidé avec l'esclavage. Cette représentation a une histoire, elle est ancrée dans chacun de nous.

Les représentations auxquelles on a été habitués ne nous semblent pas problématiques mais ça l'est pour d'autres. La difficulté réside de voir et comprendre où se trouve le jugement de valeur mais aussi la décentralisation. Il est maintenant important de regarder sur quels points on peut s'accorder et trouver des zones de consensus.

---

## COMMISSION MIXTE PARTICIPATIVE À ETTERBEEK

### 18 AVRIL

---

Lors de la réunion de la commission mixte participative sur la décolonisation de l'espace public à Etterbeek du 18 avril 2023, 14 membres de la commission étaient présents.

Les participants ont tout d'abord écouté l'introduction de Madame Mandaila, qui a rappelé son rôle au sein de l'assemblée ainsi que la thématique sur laquelle porte les travaux de la commission mixte participative.

L'objectif étant bien de voir comment on peut dépassionner la thématique en abordant la question au niveau de l'espace public. Le but de la commission n'est pas de faire un procès sur le passé colonial ou sur le racisme.

Concernant la légitimité du panel, la présidente a rappelé que la commune a contacté par téléphone tous les participants. Les candidatures pour le panel étaient volontaires, et si certains participants ne veulent plus venir, la commune n'est pas en mesure de les contraindre à prendre part aux activités de la commission.

Le Bourgmestre, Monsieur De Wolf, est ensuite intervenu. Il reconnaît le besoin des participants de s'exprimer sur la colonisation et la décolonisation en général, de passer par des stades de réflexion sur la thématique mais qu'il était désormais temps d'aboutir à l'objet de la commission et de respecter le mandat donné au panel qui est celui de guider la commune concernant les actions à prendre pour les vestiges de la colonisations dans l'espace public d'Etterbeek. Ces derniers moment doivent avoir pour objectif de re-synthétiser et de proposer des pistes concrètes d'action.

Martin Germeau, le facilitateur du processus, est ensuite revenu sur la session d'information supplémentaire qui a eu lieu en ligne et a invité les participants à partager leur ressenti et ce qu'ils ont appris lors de cette séance.

Suite à ce moments, les participants ont parcouru ensemble les différentes pré-recommandations qui avaient été produites lors de la séance du 15 février. Un porte-parole de chaque pré-recommandation est brièvement revenu sur ces recommandations afin de les expliquer.

Martin a brièvement expliqué la manière dont le vote des recommandations allait se dérouler lors de la séance du 30 mai prochain.

Chantal Kesteloot, une experte historienne mandatée par la commune pour le processus, est ensuite intervenue afin de donner l'exemple du guide pratique diffusé par la commission royale de toponymie & dialectologie. Ce guide permettant de voir dans quelle mesure il est possible ou pas d'effectuer des changements de noms de rues et dans quelles conditions. Ce guide se trouve dans la dropbox, dans le dossier de la séance du 18 avril 2023.

Après une pause, les participants se sont ensuite répartis dans ces différents regroupements et ont affinés les pré-recommandations qui avaient été développées lors de la dernière séance et ont

remplis un dernier canevas, celui des fiches recommandations finales. Ces recommandations finales sont également disponibles sur la dropbox.

La séance a ensuite été clôturée, les recommandations finales seront présentées au début de la séance du 30 mai.

---

## COMMISSION MIXTE PARTICIPATIVE À ETTERBEEK

30 MAI 2023

---

Lors de la réunion de la commission mixte participative sur la décolonisation de l'espace public à Etterbeek du 30 mai 2023, 13 membres de la commission étaient présents.

Martin Germeau, le facilitateur du processus, a tout d'abord rappelé les différentes étapes du processus ainsi que le programme de la soirée. Suite à cela, les participants ont pu, tour à tour, donner leur avis sur les cinq recommandations finales.

De manière générale, les retours sur les recommandations portaient sur la similarité qu'il existait entre certaines de ces recommandations ( la 2 et la 3) et sur le fait qu'un certain nombre de ces recommandations comportaient un aspect pédagogique qui était apprécié de la majorité de la commission. De nombreux commentaires ont également été faits sur le fait que de manière générale, les recommandations finales suivaient la motion de base.

Certains participants étaient satisfaits des recommandations car elles aidaient à limiter les passions et à éviter les conflits alors que d'autres étaient plus déçus et regrettaient le fait que les recommandations ne soient pas plus concrètes en ne ciblant pas, par exemple, une rue ou un monument en particulier et qu'au lieu de cela, c'était une boîte à outil qui était présentée à la commune.

Une fois le tour de table terminé, Martin Germeau a présenté le dispositif de votes et a ensuite invité les participants à voter. Ils étaient également invités à remplir un formulaire anonyme où ils pouvaient motiver leurs votes.

Pendant que les votes étaient comptabilisés, les participants citoyens de la commission ont été invités à prendre part à une élection sans candidat afin d'élire le rapporteur citoyen qui sera chargé de relire le rapport et de le présenter au Conseil. Le citoyen qui a été élu est Michel Bastin. En ce qui concerne le rapporteur élu, André Du Bus sera le deuxième rapporteur.

Une fois le rapporteur élu, les résultats des votes ont été annoncés.

R1	-2	-1	0	1	2
Nbr jetons			1	6	6
Total	18				
R2	-2	-1	0	1	2
Nbr jetons				4	9
Total	22				
R3	-2	-1	0	1	2
Nbr jetons			2	3	8
Total	19				
R4	-2	-1	0	1	2
Nbr jetons	2	3	4	2	2
Total	-1				
R5	-2	-1	0	1	2
Nbr jetons	5	3		1	4
Total	-4				

Une fois les résultats connus, Mme Mandaila a pris la parole pour annoncer qu'une réunion se tiendrait en ligne le 15 juin prochain afin que les rapporteurs puissent présenter à la commission le rapport final.

Une dernière séance aura lieu le 26 juin lors du Conseil où le rapport sera présenté de manière officielle.

Mme Mandaila a ensuite remercié tous les participants, les services de la commune et les élus pour leur participation et implication dans le projet.

A la suite de cela, les participants se sont réunis autour d'un drink de célébration pour clôturer le projet.



### Recommandation n° 1

Titre de la recommandation

*La commission recommande de... verbe + action*

Mettre en place une journée Etterbeekoise de la décolonisation en intégrant dans la quinzaine de la solidarité internationale

Comment appliquer de manière concrète cette recommandation à la commune d'Etterbeek ? Vous pouvez donner plusieurs exemples/propositions

Un séminaire, des performances artistiques et des expositions, des activités pédagogiques pour les enfants et étudiants.

Inviter des artistes issues du Congo, des afro descendants – un parcours des artistes.

Selon vous, pourquoi cette recommandation est-elle importante ? (Pertinence et impact de votre recommandation)

- Façon ludique pour intéresser l'ensemble de la commune
- C'est une célébration et pas un conflit
- Fonction éducative
- Connexion avec les afro descendants et Etterbeek

Selon vous, quels sont les points d'attention qui doivent être pris en compte par la commune ? (Défis et risques de votre recommandation)

- Budget : intégration dans des autre projets
- Inclusion de toutes les communautés, les belges surtout



## Recommandation n° 2

### Titre de la recommandation

*La commission recommande de... verbe + action*

Contextualiser les actions posées par les personnages dont les rues et des monuments portent le nom

### Comment appliquer de manière concrète cette recommandation à la commune d'Etterbeek ? Vous pouvez donner plusieurs exemples/propositions

La commune doit désigner un panel d'experts qui élaborera le cahier de charges (critères à définir) auquel devront répondre les notices portant sur chaque personnage.

Les supports définis seront définis dans le cahier des charges (plaques, sites, brochures,...)

La contextualisation portera aussi sur les caractéristiques du moment, époque à laquelle les noms de rues ont été attribuées

### Selon vous, pourquoi cette recommandation est-elle importante ? (Pertinence et impact de votre recommandation)

- Information du public sur base de faits historiques
- Proposer une vision commune de cette facette historique dont Etterbeek est le reflet
- Permettre à chaque Etterbeekois de se faire sa propre opinion et se réappropriier l'espace public

### Selon vous, quels sont les points d'attention qui doivent être pris en compte par la commune ? (Défis et risques de votre recommandation)

- Que le panel d'historiens reflète une diversité
- Il faut veiller à maintenir une accessibilité et une compréhension des notices historiques proposées



### Recommandation n° 3

Titre de la recommandation

*La commission recommande de... verbe + action*

Contextualiser les traces de l'époque coloniale dans l'espace public etterbeekois

Comment appliquer de manière concrète cette recommandation à la commune d'Etterbeek ? Vous pouvez donner plusieurs exemples/propositions

Nous préconisons les plaques et panneaux explicatifs, les QR codes renvoyant à des contenus multimédias, des brochures, des visites guidées, des événements,...

Selon vous, pourquoi cette recommandation est-elle importante ? (Pertinence et impact de votre recommandation)

Cette recommandation est importante car elle tente de respecter les vérités historiques.

Elle n'efface pas le passé et permet aux différentes générations d'en prendre connaissance.

Selon vous, quels sont les points d'attention qui doivent être pris en compte par la commune ? (Défis et risques de votre recommandation)

- Il n'y aura pas de risque de conflit.
- Le cout peut être important notamment pour la création des contenus multimédias

Autre point que vous souhaiteriez aborder ? (Optionnel)

Le contenu doit aussi donner un éclairage sur les périodes au cours desquelles les noms ont été choisis.



### Recommandation n° 4

Titre de la recommandation

*La commission recommande de... verbe + action*

Ajouter au noms de rues un deuxième nom, officieux, qui reflète les connaissances actuelles sur la colonisation

Comment appliquer de manière concrète cette recommandation à la commune d'Etterbeek ? Vous pouvez donner plusieurs exemples/propositions

Proposition : doubler les noms de rues liées à la colonisation, ainsi que les monuments et plaques, par des noms de personnages, issus de l'histoire belgo-congolaise mais aussi d'autres origines, qui rempliraient un rôle de contrepois et d'inclusion.

Selon vous, pourquoi cette recommandation est-elle importante ? (Pertinence et impact de votre recommandation)

- Évite les contraintes administratives pour les habitants
- Permet d'élargir le débat au-delà de la colonisation et reconnaître la diversité actuelle

Selon vous, quels sont les points d'attention qui doivent être pris en compte par la commune ? (Défis et risques de votre recommandation)

Je ne vois pas de risques.



## Recommandation n° 5

### Titre de la recommandation

*La commission recommande de... verbe + action*

Changement de noms de rue

### Comment appliquer de manière concrète cette recommandation à la commune d'Etterbeek ? Vous pouvez donner plusieurs exemples/propositions

Il y a 3 paramètres en amont à déterminer :

- Biographie des personnages & contexte dans lequel ils ont agis et ont été mis à l'honneur  
⇒ Exemple : Général Jacques (1<sup>ère</sup> guerre mondiale)
- Nombre de personnes impactées (nombre d'habitants)
- Système administratif à connaître et/ou à faciliter. Qu'est-ce que la commune peut mettre en place.

+ Appliquer

Trace historique de l'ancien nom de rue (contextualisation)

### Selon vous, pourquoi cette recommandation est-elle importante ? (Pertinence et impact de votre recommandation)

L'acte est important symboliquement. Poser un acte d'évolution de la société. On efface pas l'histoire car uniquement une partie des noms de rue qui pose problème.

Répond à une préoccupation (d'un moment) de citoyens afro descendant.es et d'autres personnes concernées.

Annexe 15. Liste des rues à caractère colonial dans Etterbeek

Noms	Dates
Avenue de Tervuren	01/01/1897
rue Père De Deken	01/01/1906
rue Général Fivé	22/09/1923
rue Lieutenant Jérôme Becker	22/09/1923
rue Camille Coquilhat	22/09/1923
rue Baron Dhanis	22/09/1923
rue Lieutenant Lippens	22/09/1923
rue Commandant Ponthier	22/09/1923
rue Général Wangermée	26/06/1924
rue de l'Aviateur Thiefry	avr-25
bd Général Jacques	18/12/1928
rue Paul Le Marinel	29/05/1929
rue Capitaine Joubert	29/05/1929
rue des Pères blancs	29/05/1929
rue Cardinal Lavigerie	29/05/1929
rue Docteur Dryepondt	22/04/1932
rue Baron Lambert	01/01/1933
Avenue Commandant Lothaire	02/03/1936
rue Major Pétilion	02/03/1936
rue Général Henry	15/10/1936
rue du Ruanda	15/10/1936
rue Général Tombeur	15/10/1936
Square de Léopoldville	25/03/1939
rue Colonel Van Gele	24/07/1939
Avenue Alexandre Galopin	01/01/1949
rue Général Molitor	01/01/1952